

OBJECTIF

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

PROGRAMME D' ACTIONS

Référence: **Plan Climat Air Energie Territorial Roche aux Fées Communauté**
Titre **Plan Climat Air Energie Territorial – Programme d'actions**
Adresse Roche aux Fées Communauté
16 rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS
02 99 43 64 87
<http://www.cc-rocheauxfees.fr>
Contact : Sébastien Benoist
Responsable Energie-Environnement
sebastien.benoist@ccprf.fr
Version - Date : PCAET/RAFCTE/PRG-V2 – 30/10/2019
Préparé par : Sébastien Benoist – Responsable énergie-environnement
Meghan Robin – Chargée de mission Plan Climat

PROGRAMME D' ACTIONS

ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

• VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION BAS CARBONE

- ✓ Accompagner les dynamiques agricoles locales de transition vers l'agro-écologie
- ✓ Initier une démarche d'introduction de produits bio et locaux dans la restauration
- ✓ Mobiliser des bio-ressources gérées durablement

• RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITÉ DE L'AIR

- ✓ Animer une dynamique d'information et de mobilisation
- ✓ Impliquer les réseaux d'acteurs locaux existants
- ✓ Préparer l'adaptation du territoire au changement climatique

• ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DÉCHETS VERS UNE DÉMARCHÉ D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ✓ Développer la valorisation énergétique des déchets
- ✓ Favoriser l'évitement et le ré-emploi
- ✓ Maximiser le taux de recyclage des déchets
- ✓ Réduire les bio-déchets à la source

• DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- ✓ Accompagner les acteurs économiques vers une meilleure maîtrise énergétique
- ✓ Amplifier la rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'habitat
- ✓ Réduire la précarité énergétique en repérant et en accompagnant les ménages vulnérables

• DÉVELOPPER LES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES COMME SUPPORTS DE CRÉATION DE RICHESSES LOCALES

- ✓ Développer le potentiel d'énergies renouvelables
- ✓ Renforcer le développement économique et social lié aux transitions
- ✓ Renforcer les réseaux énergétiques et développer des smart-grids
- ✓ Soutenir et accompagner les projets participatifs et citoyens

• CONTRIBUER À UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

- ✓ Diversifier les modes de déplacement
- ✓ Encourager les alternatives aux carburants fossiles
- ✓ Réduire les besoins de déplacement
- ✓ Renforcer l'usage des transports collectifs

FICHES ACTIONS

A.1 - Accompagner une méthanisation vertueuse pour en faire un levier vers l'agroécologie.....	4
A.2 - Accompagner les dynamiques collectives agricoles de transition sur le territoire.....	6
A.3 - Accompagner la création d'un réseau de fermes bas carbone via des bilans gaz à effet de serre	8
A.4 - Reconquérir un maillage bocager répondant aux enjeux écologiques Multiples	10
A.5 - Accompagner une mobilisation durable et raisonnée de la ressource bocagère en bois-énergie et bois d'œuvre	12
A.6 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac en encourageant la couverture des fosses agricoles	14
A7 - Evaluer la pertinence de la valorisation des fauches de bords de route en méthanisation.....	16
A8 - Accompagner des restaurations collectives à travers un défi cuisines.....	18
A9 - Accompagner la mise en place d'un aménagement foncier forestier agricole et environnemental (afafe)	20
B1 - Accompagner le développement et la planification de projets territoriaux d'énergies renouvelables.....	22
B2 - Mettre en place une boucle d'économie circulaire sur la zone d'activités du bois de Teillay.....	25
B3 - Accompagner le déploiement d'une dorsale bio gazière	27
B4 - Accompagner le déploiement d'un vecteur hydrogène décarboné.....	29
B5 - Développer l'Energie solaire photovoltaïque et étudier les opportunités d'autoconsommations sur les bâtiments publics.....	31
B6 - Faire du potentiel et de l'engagement du territoire pour la transition écologique un levier de développement économique.....	33
B7 - Développer des chaudières et réseaux de chaleur bois énergie	35
B8 - Evaluer les opportunités et la faisabilité de nouvelles installations de production de biogaz.....	37
B9 - Réussir la conversion énergétique du site industriel le plus important du territoire.....	39
C1 - Soutenir les actions d'animation, sensibilisation et mobilisation de l'association l'Energie des fées	41
C2 - Créer et animer un club climat-énergie territorial.....	43
C3 - Impliquer les générations futures en animant un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable	45
C4 - Préparer le territoire et ses acteurs à l'adaptation au changement climatique	47
C5 - Organiser ou accueillir des temps forts de la transition énergétique et écologique.....	49
C6 - S'appuyer sur l'entrée paysage comme vecteur d'appropriation de la démarche Territoire à l'Energie POSitive par les citoyens.....	51
C7 - Animer, piloter, coordonner, suivre et évaluer le projet territoire à l'Energie positive.....	53
D1 - Pérenniser et renforcer le soutien au co-voiturage	55
D2 - Participer à la rénovation et à la modernisation de la ligne TER Rennes-Châteaubriant	57
D3 - Proposer une offre de service de transport à la demande.....	59
D4 - Définir une stratégie et des actions de promotions autour de l'usage du vélo.....	60

D5 - Déployer les premiers itinéraires du schéma directeur vélo territorial	62
D6 - Déployer des solutions contribuant à limiter les besoins de déplacements	64
D7 - Déployer une première station-service multi-Energies	66
E1 - Pérenniser le service de Conseil en Energie Partagé.....	68
E2 - Accompagner les tpe/pme/pmi dans leur démarche d'efficacité énergétique et vers l'économie circulaire	70
E3 - Mobiliser les entreprises et les professionnels du bâtiment en faveur de la rénovation de l'habitat	72
E4 - Coordonner avec les acteurs locaux, le repérage et l'accompagnement des ménages vulnérables	74
E5 - Au sein du PLH, animer une plateforme de l'habitat pour accompagner la rénovation des logements	76
E6 - Déployer un projet expérimental smart-city de suivi et pilotage des consommations énergétiques de bâtiments publics.....	78
E7 - Accompagner la programmation de la rénovation des logements sociaux communaux.....	80
E8 - Animer une opération Trak o watt de maîtrise des consommations d'électricité.....	82
F1 - Mettre en œuvre un projet territoire économe en ressources	84
F2 – Actions du Programme Zero Dechets Zero Gaspi du SMICTOM du Sud-Est.....	86

A.1 - ACCOMPAGNER UNE METHANISATION VERTUEUSE POUR EN FAIRE UN LEVIER VERS L'AGROECOLOGIE

ORIENTATIONS

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES AGRICOLES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGROECOLOGIE
MOBILISER DES BIO-RESSOURCES GERES DURABLEMENT

CONTEXTE ET ENJEUX

Agriculteurs, professionnels de la méthanisation, élus, populations et riverains, administration, ... sont confrontés à de nombreux questionnements autour de la méthanisation et de ses impacts et bénéfices.

Près de 30 exploitations de Roche aux Fées Communauté ont rejoint le projet de méthanisation ENERFEES (55 exploitations au total - fiche action B1) en projet sur Janzé. Avec les autres unités existantes ou en développement sur le territoire, pas loin de 40 exploitations seront engagées dans une unité de méthanisation d'ici 2 à 3 ans, soit près de 10 % des exploitations du territoire. Ce développement va se poursuivre, moins de 15 % du gisement énergétique agricole de méthanisation est aujourd'hui mobilisé (source : observatoire breton de l'énergie et données Roche aux Fées Cté).

Ce développement en cours et à venir de la méthanisation sur un territoire à potentiel tel que Roche aux Fées Communauté interroge sur les bonnes conditions d'un développement qui se doit d'être vertueux, répondant à différents enjeux (énergie, gaz à effet de serre, qualité de l'eau, fertilisation, gestion du digestat, sécurité sanitaire, qualité des sols, non concurrence avec le système agricole alimentaire...), **tout en renforçant la viabilité économique des exploitations.**

Les réponses à ces enjeux supposent des évolutions de pratiques (logistiques, rotations, gestion du digestat, implantation de Cives...) qui ne seront possibles qu'avec un accompagnement des agriculteurs et la mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Pour que les effets bénéfiques attendus soient au rendez et pour que les agriculteurs bénéficient pleinement de cet outil de transition vers l'agroécologie, l'ensemble des acteurs du territoire et des projets de méthanisation doivent s'impliquer dans cet accompagnement et ce suivi-évaluation.

L'unité biométhane ENERFEES, dans laquelle est impliquée Roche aux Fées Communauté, pourrait servir de projet pilote et de support pour élaborer et tester un dispositif d'accompagnement, de suivi et d'évaluation auprès des exploitations engagées dans Terre des Fées (la SAS des apporteurs de biomasse).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Constitution et mise en place d'un groupe de travail associant des agriculteurs engagés dans des méthaniseurs, les structures porteuses des unités, les syndicats de bassin versants, l'association AILE, des acteurs agricoles...

Partage des enjeux, des besoins et des objectifs de l'actions. Définition d'une méthodologie et d'un programme de travail et évaluation des moyens nécessaires.

⇒ Cette action pourrait être conduite par l'intermédiaire d'un GIEE. Plusieurs GIEE se sont constitués en France et en Bretagne sur ces sujets.

Construction d'un dispositif d'accompagnement

Etat des lieux

- bilan des pratiques actuelles (fertilisation, gestion des effluents, rotations, consommation énergie...)
- bilan logistique sur l'exploitation et état des équipements sensibles (fosses, fumières...)
- identification des interrogations et des besoins d'accompagnement sur :
 - ⇒ Les gisements, la logistique amont-aval, la valorisation agronomique du digestat, les CIVES (implantations, itinéraires), les rotations, les assolements...
- caractérisation des évolutions de pratiques à prévoir en lien avec le projet.

Accompagnement

- Orientations des agriculteurs vers les évolutions de pratiques appropriées
- Organisation de formations, journées, ou communications techniques spécifiques
- Evaluation des besoins de suivi individualisé et définition des conditions de ce suivi
- Définition des outils de diagnostics ou de suivi nécessaires (bilan agronomique, reliquat azote, bilan individuel au changement de pratiques, parcelles de référence...)
- Déploiement des outils de diagnostics ou de suivi

Construction d'un dispositif de suivi-évaluation

L'action pourra utilement s'inspirer du **projet Methalae** (<https://solagro.org/travaux-et-productions/references/methalae-comment-la-methanisation-peut-etre-un-levier-pour-lagroecologie>) qui a réalisé entre 2015 et 2018, une analyse de 46 exploitations impliquées dans ou ayant mis en œuvre des unités de méthanisation. « *Des agricultrices et des agriculteurs ont mis ce projet sur la voie, en expliquant comment la méthanisation avait changé, parfois en profondeur, leurs façons de produire (diversification autour de la production d'énergie, amélioration de la durabilité et la pérennité de leurs exploitations, levier de transition agroécologique* »

En cohérence avec les enjeux du territoire, les indicateurs de suivi pourront porter sur :

- Les pratiques et les systèmes (rendements, rotations, fertilisation, conduite des cheptels, ...),
- L'impact économique de l'unité de méthanisation sur les exploitations (investissements, valeur ajoutée, organisation du travail, emplois, transmissibilité, liens avec le territoire, distance de collecte des déchets...)
- les impacts environnementaux, (émissions de GES, fertilisation, bilan azote, suivi qualité de l'eau, stockage du carbone, bilan agronomique des sols, la biodiversité sur l'exploitation...)

Communication, valorisation et partage du retour d'expérience

- Partager le retour d'expérience avec les autres méthaniseurs (ou porteurs de projet) du territoire
- Communiquer sur les résultats auprès du grand public et des associations
- Organiser des portes ouvertes sur les unités de méthanisation et les exploitations

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer les compétences liées à la méthanisation et anticiper les évolutions de pratiques.
- Répondre aux besoins d'accompagnement des agriculteurs impliqués dans des méthaniseurs.
- Produire et suivre des indicateurs de références pour rendre transparents les impacts de la méthanisation.

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

A définir, structure type GIEE par ex

PARTENAIRE(S)

Roche aux Fées Communauté, Association AILE, ENERFEES, Terre des Fées, Chambre d'agriculture, syndicats de bassins versants, DRAAF, DDTM, MéthaFerchaud, AAMF, réseaux GEDA/CETA/Trame, Conseil départemental, ADEME, CUMA locale et FDCUMA

MOYENS

Humains :
Chargé.e de mission TEPOS + Responsable énergie-envt : suivi ou coordination, à définir selon l'organisation

Financiers : à définir selon les besoins identifiés

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2020 : bilan des pratiques et rencontres avec les exploitations engagées sur ENERFEES mise en place du groupe de travail, définition des besoins, objectifs, moyens et construction des dispositifs d'accompagnement et d'évaluation
2021 – 2013 : accompagnement et suivi
2024 : capitalisation et valorisation des résultats

INDICATEURS

Réalisations

- Mise en place du groupe de travail
- Définition du programme de travail (objectifs et moyens)
- Présentation d'un premier état des lieux
- Définition des dispositifs (accompagnement et suivi-évaluation) et lancement
- Présentation des bilan (annuel et final)

Résultats

- *Indicateurs à définir au sein du dispositif d'évaluation*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	🌱🌱🌱
Amélioration de la qualité de l'air	🌱🌱
Production d'énergies renouvelables	🌱🌱🌱
Adaptation au changement climatique	🌱
Amélioration de la qualité de l'eau	🌱🌱🌱

A.2 - ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES COLLECTIVES AGRICOLES DE TRANSITION SUR LE TERRITOIRE

ORIENTATIONS

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES AGRICOLES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGRO-ECOLOGIE
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture fait partie de l'identité de la Roche aux Fées. Avec un plus de 400 exploitations (données 2015), le secteur agricole marque le territoire, son économie et ses emplois que ce soit directement ou à travers les filières amont et aval, notamment agroalimentaires.

La production agricole est le premier secteur d'activité émetteur de gaz à effet de serre, mais aussi le premier potentiel de production d'énergies renouvelables (éolien, méthanisation, solaire, etc.) et le principal potentiel de stockage de carbone dans les sols et le bocage. C'est aussi un secteur primordial autour des questions sur l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, l'agriculture évolue rapidement et le territoire de la Roche aux Fées n'y échappe pas. Les attentes sociétales se multiplient (alimentation, environnement, bien-être animal), de même que la population agricole diminue et peine à renouveler ses effectifs via une transmission suffisamment dynamique.

L'agriculture est un acteur incontournable dans la mise en œuvre de l'objectif Territoire à Energie Positive de Roche aux Fées et de la construction de son plan climat mais même au-delà autour des enjeux économiques, d'emplois, d'aménagement du territoire...

Cependant, force est de constater que la multiplicité des enjeux, la diversité des filières et des systèmes, le nombre d'acteurs et les différentes sensibilités, leurs attentes...rendent complexe la construction d'un plan d'actions pertinent pour une collectivité qui doit investir ce champ d'actions de façon transversale.

Face à cette complexité, la finalité de l'action est de définir et de co-construire avec les acteurs locaux les actions répondant le mieux aux enjeux du territoire (et notamment sur les changements de pratiques agricoles visant à limiter les intrants, à réduire la consommation d'eau, à protéger la biodiversité et augmenter le stockage carbone des sols) avec l'ambition de susciter et d'accompagner des dynamiques collectives.

L'initiative « Produire Demain » (mars 2019) lancée conjointement par des agriculteurs, des citoyens et Roche aux Fées Communauté peut être considérée comme une première étape.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail mixte et transversal rassemblant des élus (énergie, économies), des agriculteurs locaux, des représentants de réseaux agricoles et des partenaires (CD35, Syndicats BV...).
- Définir une gouvernance et un programme de travail permettant de poser précisément les enjeux et les problématiques propres au territoire de la Roche aux Fées
- Co-construire une stratégie et un plan d'actions partagé permettant de répondre aux enjeux ciblés. Chaque partenaire impliqué s'engagera sur des actions collectives qui pourront être accompagnées.
- Identification des cadres financiers, partenariaux et dispositifs existants pour accompagner le plan d'actions.
- Construire au niveau de Roche aux Fées Communauté un cadre d'accompagnement des dynamiques collectives, définissant les objectifs et les valeurs attendus pour les projets, les moyens à mettre en œuvre et les processus.

- Réalisation du plan d'actions partagé sur trois ans, éventuellement renouvelable après évaluation jusqu'au terme du plan climat en 2025.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Construire une stratégie et des actions répondant aux enjeux multiples liés à l'agriculture
- Susciter des dynamiques collectives concrètes et proposer des solutions d'accompagnement

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté
Acteurs agricoles selon les thématiques

PARTENAIRE(S)

L'ensemble des acteurs agricoles actifs sur le territoire (Réseaux agricoles type CETA, GEDA, Bio, CUMA), coopératives, chambre d'agriculture, MSA..., syndicats des bassins versants Seiche et Semnon, Conseil départemental.

MOYENS

Humains :
Chargé.e de mission TEPOS : coordination et suivi

Financiers :
A définir selon le cadre d'accompagnement définis

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2020 : Installation du groupe de travail et de la méthodologie de travail
2021 : Définition de la stratégie et du plan d'actions et du cadre d'accompagnement
2021 - 2023 : lancement du premier plan d'actions
2023 : Evaluation
2024 – 2025 : prolongation éventuelle du plan d'actions

INDICATEURS

Réalisations

- Mise en place du groupe de travail
- Présentation d'une stratégie et d'un plan d'actions partagé
- Définition du cadre d'accompagnement communautaire
- Bilan annuel du plan d'actions

Résultats

- *Agriculteurs et acteurs agricoles engagés dans la démarche*
- *Nombre et type de dynamiques collectives engagées*
- *Indicateurs à définir selon le plan d'actions*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍👍
Adaptation au changement climatique	👍👍👍
Préservation des ressources	👍👍👍

A.3 - ACCOMPAGNER LA CREATION D'UN RESEAU DE FERMES BAS CARBONE VIA DES BILANS GAZ A EFFET DE SERRE

ORIENTATION

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES AGRICOLES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGROECOLOGIE
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture représente le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Cependant, il existe des solutions techniques pour accompagner les agriculteurs pour limiter ces émissions et également renforcer le stockage carbone dans les sols, les prairies ou les haies. Par ailleurs, les conséquences du changement climatique sur l'agriculture seront multiples et il est important que l'agriculture locale puisse s'y adapter (Fiche action C.4). A travers son plan climat, Roche aux Fées Communauté souhaite accompagner le monde agricole dans ce sens.

Avant de se lancer dans un plan d'actions pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, il est important de connaître le bilan de l'exploitation. Il s'agit pour les agriculteurs de s'approprier l'empreinte carbone de leur ferme, de savoir d'où ils partent et vers où ils peuvent aller.

Plusieurs outils de diagnostic (CAP'2ER, SelfCo2) sont disponibles pour évaluer les émissions de l'exploitation (CO₂, NH₄, Nox) et les puits de carbones (prairies, haies bocagères). L'agriculteur pourra ensuite puiser dans une diversité d'actions et se faire accompagner pour faire progresser son bilan.

La finalité de l'action est de constituer un réseau de fermes bas carbone de référence représentatif de la diversité des productions (lait, volailles, porcs...) et des systèmes (conventionnel, bio, herbager...) sur le territoire. Ces fermes de référence seront des sites de suivi-évaluation des actions, de formation, de pédagogie et de valorisation.

Il s'agit également de mettre l'accent sur des actions qui pourront avoir plusieurs co-bénéfices sur d'autres enjeux du territoire tels que la qualité de l'eau et la biodiversité.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

- Établir avec les acteurs agricoles et locaux (réseaux techniques, instituts d'élevages, chambre d'agriculture, syndicats de bassin versant...) une démarche d'animation territoriale sur 3 années.
- Etablir les filières/systèmes/outils à cibler et à mobiliser
- Lancer une campagne de mobilisation et d'information (presse, listing, réunions de réseaux...)
- Organiser une journée d'information ou une journée de visite
- Réaliser les diagnostics et les bilans auprès des exploitations volontaires
- Organiser des journées techniques et des accompagnements de groupes
- Construire et proposer un système d'accompagnement individuel
- Construire un projet partenarial de suivi-évaluation avec les exploitations engageant des actions
- Réaliser un bilan annuel des actions

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Viser la réalisation d'environ 40 bilans sur 3 années (10 % des exploitations du territoire)
- Constituer un réseau d'une quinzaine de fermes de référence
- Réaliser un suivi des actions engagées par les fermes de références sur la durée du plan climat
- Communiquer et valoriser sur les résultats obtenus

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Instituts d'élevages (ITAVI, IFIP, IDELE), Chambre d'agriculture, Réseaux agricoles type CETA, GEDA, Bio, CUMA, syndicats des bassins versants Seiche et Semnon.

MOYENSHumains :

Chargée de mission TEPOS : définition de l'action territoriale avec les partenaires, coordination et suivi

Financiers :

Animation territoriale, diagnostics
Communication, valorisation

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2020 : définition de la méthodologie de l'action
2021 : Lancement la campagne de mobilisation
2021 - 2022 : réalisation des bilans et construction des plans d'actions
2022-2025 : suivi évaluation des actions

INDICATEURS






Réalizations

- Définition de la méthode d'animation
- Lancement de la campagne de mobilisation
- Lancement des premiers diagnostics
- Présentation du bilan annuel

Résultats

- *Nombre de bilan engagés*
- *Nombre et typologie des fermes de référence*
- *Nombre et type d'actions déployées*
- *Indicateurs de résultats (GES, Energie, stockage carbone, qualité eau...)*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES 
- Maîtrise des consommations énergétiques 
- Amélioration de la qualité de l'air 
- Production d'énergies renouvelables 
- Adaptation au changement climatique 

A.4 - RECONQUERIR UN MAILLAGE BOCAGER REpondANT AUX ENJEUX ECOLOGIQUES MULTIPLES

ORIENTATION :

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES AGRICOLES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGRO-ECOLOGIE
MOBILISER DES BIO-RESSOURCES GERES DURABLEMENT
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire de la Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » (CCPRF) est essentiellement rural. Environ 90% de sa surface est destinée à l'agriculture. Depuis les années 70 la densité bocagère sur ces communes a en moyenne, été divisée par 2.5 en raison de la modernisation et de la mécanisation de l'agriculture. La disparition du bocage est également liée à la baisse de la main d'œuvre agricole disponible pour l'entretien.

Cependant, les services éco-systémiques du bocage sont reconnus (biodiversité, lutte contre l'érosion des sols et les transferts d'intrants agricoles, amélioration de la qualité de l'eau). Le bocage fournit également du bois valorisable comme source d'énergie ou comme bois d'œuvre. Enfin, le développement du bocage et des arbres qui le composent sont des éléments du paysage et du territoire concourant au stockage de carbone. Des études montrent que le bocage (racines, sols, biomasse aérienne) constitue un stock de carbone non négligeable qu'il convient de renforcer.

Sur ce constat, Roche aux Fées Communauté a engagé en 2004 des actions en faveur du bocage, prolongé depuis par le programme Breizh Bocage.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Actions de sensibilisation et de formation à la taille, à l'entretien raisonné des arbres bocagers dans le respect des cycles biologiques

Conseil et accompagnement technique des agriculteurs pour la réalisation de travaux de plantations et régénération de haies bocagères, en utilisant des essences locales et adaptées au changement climatique

Accompagnement des communes dans la gestion et la préservation des linéaires bocagers dans leurs documents d'urbanisme.

Animation des commissions paysages et accompagnement des agriculteurs dans leur projet de destruction/compensation

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Reconquérir environ 15 km de linéaires bocager par an
- Intégrer dans les documents d'urbanisme des règles de préservation et de compensation

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Agriculteurs, acteurs agricoles
Région Bretagne, Conseil départemental
Les syndicats de Bassins Versants
Les communes

MOYENS

Humains : 0,8 ETP sur le poste de technicienne bocage et environnement

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 – 2025

Financiers : environ 150 000 € pour les travaux de replantation - Soutien du programme Breizh Bocage à 70 % (à confirmer après 2020)

INDICATEURS





Réalisations

- Animations de taille et entretien
- Programme annuel de plantation

Résultats

- *Nombre et type de planteurs*
- *Kilomètres de haies renouvelés*
- *Participants aux actions d'animation (entretien, valorisation)*
- *Documents d'urbanisme accompagnés*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES 
- Augmentation du Stockage Carbone 
- Production d'énergies renouvelables 
- Adaptation au changement climatique 

A.5 - ACCOMPAGNER UNE MOBILISATION DURABLE ET RAISONNÉE DE LA RESSOURCE BOCAGÈRE EN BOIS-ÉNERGIE ET BOIS D'ŒUVRE

ORIENTATION :

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
DEVELOPPER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET LES ENERGIES RENOUVELABLES COMME SUPPORTS DE
CREATION DE RICHESSES LOCALES
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES AGRICOLES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGRO-ECOLOGIE
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES
MOBILISER DES BIO-RESSOURCES GERÉES DURABLEMENT
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Les services éco-systémiques du bocage sont largement reconnus (biodiversité, lutte contre l'érosion des sols et les transferts d'intrants agricoles, amélioration de la qualité de l'eau, bois-énergie, bois matériaux, stockage carbone). Cependant, l'évolution de l'agriculture (baisse de la main d'œuvre, contraintes de viabilité économique) a conduit à désintéressement des agriculteurs pour leur bocage.

La mobilisation du bois de bocage à travers la filière **bois énergie** et les réseaux de chaleur locaux (cf fiche action B.7) constitue un débouché économique pouvant apporter une première réponse. Il importe cependant de s'assurer avec les acteurs de la filière (agriculteurs, Cuma, CBB35, exploitants) que la mobilisation de **bois plaquette** est faite dans des conditions assurant la pérennité des linéaires et de la ressource. Le bois plaquette est également mobilisable en tant **que paillage**.

Par ailleurs, même si cette fonction a été largement perdue, le bocage peut également fournir **un bois d'œuvre** de qualité adapté à certains usages ou projets (charpente, mobilier extérieur, bardage, restauration de patrimoine...). Il est cependant nécessaire de sensibiliser, informer et former les acteurs de la filière (agriculteurs, scieurs, charpentier/menuisier, acheteurs, maîtres d'ouvrage) à la valorisation en tant que bois d'œuvre.

Enfin, **la neutralité** en gaz à effet de serre de l'usage du bois-énergie ne vaut que par la compensation du stockage carbone apporté par la croissance des arbres. Pour Roche aux Fées, cette neutralité n'est cohérente que dans le cadre d'un circuit court territorial soutenu par une politique de replantations (cf fiche action...) et de gestion.

⇒ *Ce stock de carbone bocager peut aujourd'hui avoir une valeur (taxe carbone, quota carbone...) et donc la question de sa valorisation financière par les détenteurs de ce stock (les agriculteurs) peut se poser. Il est imaginable de mobiliser cette valeur pour soutenir la gestion, l'entretien du bocage auprès d'entreprises du territoire (GMS, transporteurs, banques, industriel...) désireuses de compenser localement leurs émissions de gaz à effet de serre. Les conditions et la pertinence d'un tel marché local du carbone restent à tester, valider.*

*C'est tout le sens du projet expérimental **Carbocage** (présentation en annexe) dans lequel s'est engagé Roche aux Fées Communauté en 2017.*

Au cœur de tous ces enjeux se situe **le plan de gestion**, un outil de gestion, de prévision, de suivi et d'évaluation indispensable à une filière bois bocage locale gérée durablement.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Accompagner la réalisation de plans de gestion bocagers sous le label Bois Bocage géré durablement
- S'impliquer et adhérer au Collectif Bois Bocage 35 (CBB35), la filière départementale de mobilisation de bois plaquette d'origine agricole (bois énergie, paillage)
- Intégrer une part bois bocage énergie locale dans l'approvisionnement des réseaux de chaleur intercommunaux

- Expérimenter un marché local du carbone entre les agriculteurs et les entreprises du territoire (programme Carbocage)
- Animer des actions d'information et de sensibilisation à la valorisation bois d'œuvre pour développer la filière et utiliser les déchets de cette filière en bois-énergie
- Intégrer du bois bocager biosourcé dans les projets de Roche aux Fées Communauté (bardage, mobilier, charpente) – Extension du siège communautaire, immeuble de co-working la Canopée.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Accompagner la réalisation de 5 à 10 plans de gestion chaque année
- Intégrer au moins 25% de bois bocager dans l'approvisionnement des réseaux de chaleur
- Mobiliser 10 entreprises dans le cadre du marché carbone local
- Intégrer une option « fourniture en bois bocager local » dans les projets communautaires

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Agriculteurs, CUMA, Entreprises locales
Collectif Bois Bocage 35
Association l'arbre indispensable
Chambre d'agriculture
INRA,

MOYENS

Humains : Poste de technicienne bocage et environnement

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Déjà en cours
2020 - 2025

Financiers : 20 000 €/an pour 10 plans de gestion
Actions d'animations : 1000 € / an
Adhésion CBB35 : 600 €/an

INDICATEURS

Réalisations

- Actions d'animation bois d'œuvre
- Opérationnalité du marché carbone
-

Résultats

- *Nombre de plans de gestion réalisés*
- *Km de haies engagés dans un plan de gestion*
- *Tonnes de bois plaquette mobilisés / an*
- *Entreprises intégrées au marché carbone*
- *Volume bois matériaux dans les projets communautaires*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Augmentation du Stockage Carbone	👍👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Adaptation au changement climatique	👍👍

A.6 - REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET D'AMMONIAC EN ENCOURAGEANT LA COUVERTURE DES FOSSES AGRICOLES

ORIENTATION

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES AGRICOLES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGRO-ECOLOGIE

CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture représente le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac sur le territoire. Cependant, il existe des solutions techniques pour accompagner les agriculteurs pour limiter ces émissions. A travers son plan climat, Roche aux Fées Communauté souhaite accompagner le monde agricole dans ce sens.

Les effluents stockés et en contact avec l'air émettent principalement de l'ammoniac (NH₃) et du méthane (CH₄) qui ont des impacts variables pour l'effet de serre, la qualité de l'air ou le voisinage (odeurs). Les Déjections animales représentent les 3/4 des émissions d'ammoniac (NH₃). Le stockage effluents compte pour 15 % émissions NH₃ en élevage. Selon l'Ademe et le Citepa, le développement de la couverture des fosses à lisier dans les élevages, notamment de bovins, permettrait de réduire de 36 000 t par an les émissions d'ammoniac du secteur agricole. Selon le CITEPA, en 2013, seulement 10 % des fosses à lisier en bovins étaient couvertes (17 % en porçins et 39 % en volailles).

La couverture des effluents permet de :

- Réduire les émissions d'ammoniac en limitant les échanges lisier/atmosphère
- Réduire les émissions de méthane selon le type de couverture,
- Réduire les nuisances olfactives
- Mieux conserver l'azote pour la fertilisation des cultures,
- Éviter la dilution des déjections par l'eau de pluie et d'optimiser les coûts d'épandage.
- Améliorer la gestion des stockages, éviter les débordements et les épandages contraints

Aujourd'hui, la couverture des fosses à lisier se développe chez les éleveurs de volailles et de porcs cependant son développement reste encore faible chez les éleveurs bovins. C'est une décision qui prend sens lors d'une modernisation des bâtiments d'élevage. Il existe des prototypes de couverture étanche aux gaz en cours de mise au point. Une entreprise a développé un système de couverture permettant de capter et valoriser le méthane en chaleur directement sur l'exploitation (celles ayant des besoins de chaleur). Cette technique, une fois éprouvée, permettrait une action plus significative sur la réduction des GES et une rentabilité du dispositif plus conséquente.

L'action a pour finalité de mieux connaître la situation de la couverture des fosses sur le territoire, de vulgariser les technologies et les conditions de mise en œuvre et d'encourager les installations. Cette action pourra également faire le lien avec l'action d'accompagnement au développement de la méthanisation (cf fiche action A.1)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Établir avec la chambre d'agriculture et les instituts d'élevage, un projet d'animation territoriale sur la durée du plan climat.
- Réaliser un bilan quantitatif des fosses sur le territoire et du potentiel restant à couvrir.
- Mettre à jour et diffuser une fiche pédagogique d'information sur les dispositifs existants
- Mobiliser les instituts et réseaux de conseils pour une diffusion large de l'information
- Organiser une ou plusieurs ateliers d'informations sur la couverture des fosses en s'associant à des temps existants dans les réseaux agricoles (AG de Cuma, réunions de CETA, GEDA)

- Organiser une visite sur un ou des sites déjà équipés, mettre en œuvre un phoning sur une cible d'exploitations à définir
- Mettre en place une formation VIVEA dédiée sur le territoire ou proposer un prédiagnostic individuel en partenariat avec les instituts de conseil.
- Mettre en œuvre un dispositif de suivi des installations sur la durée du plan climat et communiquer sur les résultats

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Établir un état des lieux et le potentiel de l'action sur le territoire
- Faire connaître les solutions techniques, les conditions de mise en œuvre et les avantages recherchés
- Orienter les agriculteurs vers les apporteurs de conseils et de solutions
- Augmenter le taux de couverture de fosses à 25 % des exploitations

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Chambre d'agriculture, instituts d'élevages (ITAVI, IFIP, IDELE), services de l'état (DDTM) réseaux agricoles type CETA, CUMA, ADEME Bretagne, syndicats de bassin versants Seiche et Semnon.

MOYENS

Humains :
Pôle énergie environnement
Définition de l'action territoriale, coordination et suivi

Financiers :
Financement de l'animation territoriale
Budget de communication

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2020 : définition de la méthodologie de l'action
2021 : première campagne
2023 : seconde campagne et bilan intermédiaire
2025 : troisième campagne et bilan final

INDICATEURS

Réalisations

- Définition de la méthode d'animation
- Lancement des campagnes d'information
- Réalisation de formations

Résultats

- *Nombre de fosses couvertes à T0*
- *Participations aux formations*
- *Nombre de prédiagnostics*
- *Nombre annuel d'installations et type*
- *Estimation des gains GES et NH3*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍
Préservations des ressources	👍👍

A7 - EVALUER LA PERTINENCE DE LA VALORISATION DES FAUCHES DE BORDS DE ROUTE EN METHANISATION

ORIENTATIONS

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
DEVELOPPER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET LES ENERGIES RENOUVELABLES COMME SUPPORTS DE
CREATION DE RICHESSES LOCALES
ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS VERS UNE DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

MOBILISER DES BIO-RESSOURCES GEREES DURABLEMENT
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES
DEVELOPPER LA VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS

CONTEXTE ET ENJEUX

Accotements, talus et fossés constituent le premier plan du paysage. D'un point de vue écologique, les bordures routières abritent une flore et une faune riches et assurent une fonction dans l'épuration des eaux de ruissellement provenant de la chaussée ou des parcelles agricoles. Leur gestion doit permettre de concilier et d'optimiser leurs différentes fonctions, sans, bien sûr, compromettre la sécurité des usagers.

Jusque à présent, la gestion de ces linéaires est réalisée via une fauche régulière sans exportation. La matière organique ainsi laissée sur place pose un certain nombre de problèmes sur le colmatage et l'érosion des fossés, l'apport de matière organique dans les cours d'eau, l'appauvrissement de la biodiversité et les coûts de gestion pour les collectivités.

Jusque-là, les déchets générés par la fauche ne servaient à rien, étant laissés sur place. Or, ils pourraient être valorisés en méthanisation ou compost via une fauche avec exportation. Cette nouvelle manière de faire permettrait de réduire l'impact sur l'environnement des herbes laissées sur place, et de récupérer une biomasse relativement importante qui ne vient pas en concurrence de la filière de l'alimentation humaine, pour la production d'une énergie renouvelable.

Plusieurs opérations de fauche avec exportation ont déjà été testées avec succès en Mayenne, dans le Couesnon, sur les bassins versants du Semnon et de la Flume ou en Côtes d'Armor. Par ailleurs, à travers les projets COMBINE et CARMEN, l'association AILE a montré l'intérêt de cette valorisation en méthanisation. Les projets de méthanisation existants ou en développement sur le territoire pourraient être intéressés par cette matière.

L'action a pour finalité de confirmer la pertinence d'une telle opération sur le territoire de Roche aux Fées Communauté.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action pourrait se réaliser par l'intermédiaire d'un stage de 6 mois autour de la constitution d'un groupe de travail mixte.

- Réalisation d'un état des lieux et d'une synthèse des opérations identiques déjà existantes
- Recueil du positionnement des acteurs impliqués (communes, méthaniseurs, opérateurs, syndicats de Bv, asso de protection de l'environnement...)
- Synthèse des enjeux à considérer (eau, biodiversité, énergie)
- Réalisation d'un bilan des pratiques de fauches de bords de route communales sur le territoire (Caractérisation des linéaires et des enjeux, des organisations, des moyens mis en œuvre, des coûts, estimation des volumes, le curage des fossés). Définition et mise en œuvre d'une base de données SIG.
- Caractérisation des conditions technico-économiques de valorisation des produits de fauches en méthanisation avec les unités (du territoire ou à proximité) et en prenant appui sur les retours d'expérience. La valorisation en matériaux biosourcés (type panneaux isolants) sera également explorée
- Esquisse d'un modèle économique viable et d'une organisation logistique efficiente et limitant les déplacements entre les linéaires de production et les lieux de valorisation

- Etablissement de recommandations pour une mise en œuvre opérationnelle tenant compte notamment des enjeux biodiversité

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Valider des conditions technico-économiques de valorisation des fauches de bords route
- S'assurer d'une bonne prise en compte des enjeux croisés

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Association AILE, Communes, conseil, départemental, Syndicats de bassin versant, opérateurs (ETA, CUMA), Méthaniseurs du territoire

MOYENS

Humains :
Pôle énergie environnement
Pilotage et coordination

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Début 2020 ou début 2021 : réalisation du stage

Financiers :
3500 € pour un stage de 6 mois

INDICATEURS

Réalisations

- Lancement du stage
- Livraison des résultats

Résultats

- *Nombre de restaurations engagées*
- *Etat de l'approvisionnement bio – local*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Adaptation au changement climatique	👍
Amélioration de la qualité de l'eau	👍
Préservation de la biodiversité	👍

A8 - ACCOMPAGNER DES RESTAURATIONS COLLECTIVES A TRAVERS UN DEFI CUISINES

ORIENTATIONS

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS VERS UNE DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

INITIER UNE DEMARCHE D'INTRODUCTION DES PRODUITS BIO ET LOCAUX DANS LA RESTAURATION
REDUIRE LES BIODECHETS A LA SOURCE

CONTEXTE ET ENJEUX

La transition écologique concerne également l'alimentation. L'alimentation locale représente un nouvel enjeu pour la restauration collective. Une récente (2019) étude de l'ADEME a montré que l'alimentation des ménages représente un quart de l'empreinte carbone totale des Français : la phase de production agricole pour 2/3 suivie du transport de marchandises à hauteur de 19% (trajets longues distances liés à l'import, métropolitains ainsi que ceux des ménages dédiés à l'alimentation). Dans une moindre mesure, les phases de transformation, de distribution, de restauration et de consommation.

L'empreinte énergétique de l'alimentation est quant à elle davantage répartie sur l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire, la part prépondérante (31%) étant liée aux transports.

Par ailleurs, la loi « EGALIM » (2018) prévoit que les restaurations collectives publiques devront servir au moins 50 % de produits locaux et un minimum de 20 % de produits bio d'ici 2022.

Cependant, la récente étude de faisabilité conduite par l'ESAT de Retiers autour d'un projet de légumerie a montré que le modèle économique de l'approvisionnement bio et local n'était pas évident à trouver. Par ailleurs, les restaurations publiques sont contraintes par des prix de repas qui doivent rester acceptables pour les usagers de ces restaurations (scolaires ou en EHPAD).

Il est donc important d'accompagner les structures locales s'adapter à ce nouveau contexte mais aussi à la demande croissante des citoyens dans la direction d'une alimentation plus locale et saine. Cet accompagnement passe par la recherche de marges de manœuvre dans le fonctionnement actuel des restaurations en travaillant sur l'optimisation des menus et des approvisionnements et le gaspillage. Une fois ces marges de manœuvre dégagées, il sera plus facilement envisageable d'introduire plus de produits bio et locaux.

C'est le sens de l'opération Défi Cuisines proposée et animée par Agrobio 35 dans le cadre du projet Filière bio locale et solidaire sur le Pays de Vitré.

DESRIPTIF DE L'ACTION

En 2018, 9 établissements de restauration collective ont été diagnostiqués par Agrobio35. La motivation des acteurs pour l'introduction de produits bio et locaux est bien présente mais les actions concrètes sont encore difficiles à mettre en place. Le projet Filière Bio Locale et Solidaire ayant lancé une belle dynamique sur le territoire, un nouveau projet « Défi Cuisine », principalement axé sur la restauration collective est proposé.

Ainsi 4 à 6 établissements pourront sur 1 an, faire évoluer leurs approvisionnements en produits bio et locaux autour de 5 ateliers individuels :

- ⇒ Diagnostic + étude de facture
- ⇒ Sensibilisation du personnel de service
- ⇒ Accompagnement individuel de mi-parcours
- ⇒ Animations sur le temps du midi
- ⇒ Etude de factures en fin de défi et formation logiciel de suivi

et 4 ateliers collectifs :

- ⇒ Formation protéines végétales
- ⇒ Formation diététique
- ⇒ Visite de ferme

L'objectif à la fin du défi est d'obtenir des résultats quantifiables et comparables afin de déterminer l'évolution, en valeur d'achat, des pourcentages de produits bio et locaux, le nombre de repas alternatifs, etc. Ces résultats pourront être mis en lien avec la réduction du gaz à effet de serre via la diminution du transport, la réduction des plats à base de viande, etc.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer l'approvisionnement de produits bio/locaux dans les restaurants collectifs en actionnant des leviers d'économie (réduction du gaspillage, intégration de plats alternatifs ou semi-alternatifs,...).
- Projeter d'atteindre les objectifs de la loi EGALIM pour 2022 (50% de produits durables dont 20% de bio).
- Renforcer l'offre sur le territoire pour la restauration collective

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Agrobio 35

PARTENAIRE(S)

Roche aux Fées Communauté, Syndicat de bassin versants du Semnon, CD35, Pays de Vitré, Vitré Communauté, SMICTOM Sud-Est, ESAT Retiers,

MOYENS

Humains :
Chargé.e de mission TEPOS, relais en local et suivi de l'action

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2019-2020 : première session et évaluation
2021-2022 : seconde campagne éventuelle
2023-2024 : troisième campagne éventuelle

Financiers :
de 2000 à 3000 € pour accompagner 1 établissement

INDICATEURS

Réalisations

- Lancement des sessions

Résultats

- *Nombre de restaurations engagées*
- *Etat de l'approvisionnement bio – local*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍
Adaptation au changement climatique	👍
Réduction des déchets	👍👍
Préservation des ressources	👍👍

A9 - ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'UN AMENAGEMENT FONCIER FORESTIER AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTAL (AFAFE)

ORIENTATIONS

VALORISER L'AGRICULTURE, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ALIMENTAIRE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES LOCALES DE TRANSITION VERS L'AGRO-ECOLOGIE
MOBILISER DES BIO-RESSOURCES GERES DURABLEMENT
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture fait partie de l'identité de Roche aux Fées. Avec un plus de 400 exploitations (données 2015), le secteur agricole marque le territoire, son économie et ses emplois (directs ou indirects). La production agricole est le premier secteur d'activité émetteur de gaz à effet de serre, mais aussi le premier potentiel de production d'énergies renouvelables et de stockage de carbone dans les sols et le bocage. C'est aussi un secteur primordial autour des questions sur l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

L'agriculture évolue rapidement et le territoire de Roche aux Fées n'y échappe pas. Les attentes sociétales se multiplient, et la population agricole diminue et peine à renouveler ses effectifs via une transmission suffisamment dynamique.

Le territoire de Roche aux Fées communautés est découpé par deux cours d'eau, le Semnon et la Seiche. Les Syndicats du Semnon et de la Seiche œuvrent dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Le bassin du Semnon avec ses 700 km de cours d'eau environ est à dominante agricole avec 78% de sa surface répertoriée en Surface Agricole Utile, les enjeux liés à l'eau sont marqués et plusieurs problématiques se dégagent : les concentrations en nitrates sont élevées, l'érosion des sols est marquée (avec des matières en suspension dans les cours d'eau), les concentrations en pesticides sont relativement importantes, et le territoire présente une forte problématique liée à la morphologie des cours d'eau suite aux travaux de rectification et curage qui ont eu lieu durant les remembrements agricoles. La partie amont du Bassin du Semnon présente des résultats qualité de l'eau particulièrement dégradés.

Les enjeux du territoire sont multiples, le Syndicat du Semnon et Roche aux Fées Communautés souhaite se saisir d'un outil proposé par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine : l'Aménagement Foncier Agricole Forestier Environnemental (AFAFE)

Concernant le secteur de mise en place de ce dispositif, l'enjeu qualité de l'eau est déterminant. L'emploi, la transmission/installation des exploitations agricoles et les énergies renouvelables sont des enjeux qui concernent l'ensemble du territoire. La masse d'eau « Semnon amont » alimente l'étang de la Forges sur la commune de Martigné-Ferchaud. Cet étang aménagé (camping, baignade surveillée, circuit découverte...) est très régulièrement touché par le développement de cyanobactéries en période estivale, contraignant la municipalité à stopper toute activité aquatique et nautique.

La mise en place de ce dispositif sur la masse d'eau Semnon amont permettrait notamment de reconquérir un maillage bocager fonctionnel permettrait ainsi de répondre aux différents enjeux du territoire.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- L'AFAFE est une procédure longue d'environ 8 ans qui permet de redéfinir l'intégralité du parcellaire agricole (le cadastre est refait en fin de procédure), et qui permet de réaliser des travaux visant à l'amélioration de la qualité de l'eau : création de haies, talus, ripisylves, reméandrage de cours d'eau, suppression d'abreuvements directs, de buses, déconnexion de drains et création de zones tampons...
- Les communes concernées doivent délibérer en conseil municipal avant de pouvoir démarrer la procédure d'AFAFE.
- Une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier est créée.
- Un arrêté préfectoral incluant un « schéma directeur » est pris en début d'AFAFE. Le schéma directeur s'adapte à chaque territoire et fixe les règles spécifiques de l'AFAFE dès le début de la procédure

(objectifs de l'AFAFE, pourcentages de compensation, hiérarchisation et intégration des enjeux et en particulier eaux, biodiversité, ...).

- Les communes concernées par le périmètre de l'AFAFE doivent délibérer une 2^{ème} fois lorsque l'étude l'aménagement est terminée afin de se prononcer sur leur souhait de mettre en œuvre les travaux.
- Le périmètre optimal pour proposer un AFAFE se situe autour des 3000 ha.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs attendus :

- o Agricole :
 - o Regrouper le parcellaire en maintenant les haies et en évitant les parcelles surdimensionnées
 - o Diminuer les consommations de carburant
 - o Favoriser les surfaces accessibles au pâturage
 - o Faciliter les reprises d'exploitations avec un parcellaire groupé
- o Environnemental :
 - o Améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau
 - o Limiter les transferts vers les ruisseaux et le plan d'eau de Martigné-Ferchaud
 - o Reconstituer un maillage bocager efficace
 - o Diminuer les émissions carbonees avec des parcelles à proximité des sièges d'exploitation
- o Aménagement du territoire :
 - o Redistribuer le parcellaire
 - o Protéger le réseau routier en diminuant la circulation des engins agricoles sur les routes
 - o Reconquérir un paysage bocager cohérent et harmonieux

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
Communes concernées
Syndicat du Semnon
Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Les agriculteurs et propriétaires fonciers des communes concernées
L'ensemble des acteurs agricoles actifs sur le territoire : la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, les Réseaux agricoles type ADAGE, CETA, GEDA, Bio, CUMA ...
Services de l'état, Cabinets de géomètres, d'environnement, SAFER

MOYENS

Humains :
Poste de technicienne bocage et environnement, suivi du déroulement de la procédure d'AFAFE

Financiers :
A définir selon le cadre d'accompagnement et la programmation des travaux

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE (indicatif)

2019 -2020 : Proposition aux communes du secteur ciblé de mettre en place un AFAFE. Validation de la démarche

2020 - 2021 : Etude d'aménagement avec consultation publique

2022 -2023 : Prescriptions environnementales

2023 - 2025 : Consultation du public et validation locale

2025 - 2026 : Validation départementale

2027-2028 : établissement du nouveau parcellaire
Réalisation des travaux

INDICATEURS

Réalisations

- Réunion de présentation
- Lancement de la démarche
- Présentation des résultats d'étude
- Lancement de la procédure
- Réalisation des travaux

Résultats

- Indicateur de regroupement parcellaire
- Linéaire de haies bocagères replanté
- Densité bocagère
- Linéaire de cours d'eau reméandré

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍
Préservation des ressources	👍👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍
Adaptation au changement climatique	👍👍

BI - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ET LA PLANIFICATION DE PROJETS TERRITORIAUX D'ENERGIES RENOUVELABLES

ORIENTATIONS

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS

CONTEXTE ET ENJEUX

De part son potentiel, le territoire de Roche aux Fées Communauté est propice au développement de projets importants de production d'énergie renouvelable telle l'électricité éolienne, le biogaz, le bois-énergie et le solaire. Depuis 10 ans que la Communauté de communes est active. Dès 2010, elle a organisé un appel à projet autour du développement éolien, en 2011, elle a conduit une étude sur la filière bois-énergie et en 2014, elle a accompagné une démarche autour de la méthanisation agricole.

Des projets ont ainsi débuté leur développement tels que le parc éolien citoyen FEEOLE (9.6 MW), les réseaux de chaleur biomasse intercommunaux (3.3 MW) ou l'unité d'injection de biométhane ENERFEES (300 nM3). Ces projets sont marqués par leurs dimensions collectives et territoriales. **Fééole** rassemble près de 140 citoyens investisseurs, **Enerfées** mobilise 55 exploitations agricoles et **les réseaux de chaleur** mobilise les acteurs agricoles pour l'approvisionnement en bois plaquette.

La Communauté de communes a décidé de soutenir et d'accompagner ces projets, en les portant ou en s'impliquant dans la gouvernance et en participant au capital des SAS de développement.

D'autres projets se développent ou ce sont développés en étant portés par des acteurs privés. L'appropriation par la population n'est pas évidente même si La Communauté de communes s'efforce d'être associée aux démarches. Au regard du potentiel existants et des objectifs de transition énergétiques, d'autres projets vont émerger et se multiplier sur le territoire. Par ailleurs, le lien entre les unités de production et les réseaux de distribution doit être renforcés.

Il est important que la Communauté de communes puisse être impliquée pour planifier et organiser le développement des projets et pour :

- affirmer son engagement en faveur de la transition énergétique et l'atteinte de l'objectif TEPOS
- accompagner l'appropriation par la population et favoriser l'implication des citoyens
- faire valoir ses attentes sur des enjeux connectés (qualité de l'eau, paysage, concertation, retombées économiques, biodiversité...)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

En complément des actions sur la maîtrise de l'énergie, cette action englobe et fait le lien avec des actions sectorielles sur les énergies renouvelables telles que :

A.5: Mobilisation de la ressource bocagère

B.3: Accompagner le développement d'une dorsale bio-gazière

B.4: Développer l'énergie solaire photovoltaïque et étudier les opportunités d'autoconsommations sur les bâtiments publics.

B.7: Développement des chaudières et réseaux de chaleur bois-énergie

B.8: Evaluer les opportunités et la faisabilité de nouvelles installations de production de biogaz

C.6: L'entrée paysage comme vecteur d'appropriation de la démarche Territoire à énergie POSitive par les citoyens

1. Etudier plus finement que dans le diagnostic les flux énergétiques dont :

⇒ *Les potentiels de développement des énergies renouvelables sur :*

- La mise à jour des potentialités du bois-énergie (actualisation de l'étude 2011)
- La clarification des potentialités résiduelles de développement éolien et l'anticipation du devenir des parcs qui sortiront du tarif d'achat (le 1^{er} en 2026).
- Le biogaz par méthanisation de déchets agricoles, industriels et biodéchets.

- Le solaire photovoltaïque (sur zones délaissées, non agricoles, bâtiments publics, parking, carrières...)
- Le solaire thermique et la géothermie
- Les énergies fatales, de récupération et valorisation énergétique des déchets
- Les gaz de synthèse (Syngaz, hydrogène) produits par gazéification, électrolyse ou méthanation

⇒ Les capacités d'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux de distribution

- Le potentiel restant en création/extension de réseaux de chaleur (habitat dense, bâtiments publics...)
- Les capacités d'accueil du réseau électrique et l'évaluation des besoins de flexibilité/stockage
- Le développement et les capacités d'accueil du réseau gazier

2. Définir les conditions de mise en œuvre adaptées au territoire

- Accompagner l'intégration des potentiels ENR dans les documents d'urbanisme en proposant des recommandations
- Intégrer les enjeux environnementaux, patrimoniaux, paysagers dans ces recommandations
- Etudier la possibilité d'élaborer des outils de cadrage (SDEnR, OAP, Charte territoriale ...) intégrant les enjeux cités précédemment dans la programmation du territoire et les documents d'urbanisme

3. L'action permettra en outre :

- De suivre les investissements réalisés, les retombées économiques induites (emplois, fiscalités, dividendes...) et la facture énergétique territoriale faire connaître aux acteurs du territoire, la programmation énergétique et les opportunités

Afin d'encourager l'implication des acteurs du territoire et assurer un développement cohérent, Roche aux Fées Communauté souhaite affirmer un socle d'attentes sur le développement des projets d'énergies renouvelables sur son territoire :

- ⇒ L'association au projet, dès son initiative, des communes et de Roche aux Fées Communauté
- ⇒ La mise en œuvre d'une concertation exemplaire avec les riverains dès le démarrage du projet
- ⇒ L'implication des acteurs locaux dans la gouvernance des projets chaque fois qu'il en est possible
- ⇒ La mise en cohérence des projets avec les enjeux environnementaux du territoire (qualité de l'eau, biodiversité, paysage, mobilisation des gisements méthanisables, nuisances et risques, transport...)
- ⇒ L'intégration par les projets de mesures compensatoires et ou de développement territorial
- ⇒ Un suivi d'exploitation exemplaire et transparents

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Soutenir l'objectif d'un territoire à énergie positive produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme
- Déterminer un potentiel plausible de développement des énergies renouvelables aux horizons 2030 et 2040.
- Favoriser la prise en compte par les projets des enjeux connectés (concertation, gouvernance, paysage, biodiversité, qualité de l'eau...)

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

SEM EnergiV, SAS Eilan, citoyens et associations locales (Energie des Fées), Acteurs agricoles, Energie Partagée, Développeurs privés gestionnaires de réseaux (GRDF, ENEDIS), Réseau TEPOS (outils Facete et Tete)

MOYENS

Humains :
Responsable pôle énergie : coordination suivi projets.
Chargé de mission TEPOS : liens avec les acteurs locaux (citoyens, agriculteurs, entreprises)

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Suivi des projets en développement tout au long du plan climat.

2023 : livraison d'une première planification

Financiers :
Ecriture de la planification (Voir AAP ADEME planification énergétique)
Investissements dans des SAS de développement

INDICATEURS

Réalisations

- Implication des collectivités dans les projets
- Présentation de la première planification
- Association de Roche aux Fées Cté à la préparation des documents d'urbanisme

Résultats

- Puissances installées et productions réalisées
- Montants des investissements réalisés et des retombées économiques (recettes, fiscalités, dividendes)
- Montant de la facture énergétique territoriale (dépenses et recettes)
- Taux d'énergie renouvelable (élec, chaleur, carburants)

- Nombre, type, parts et montants des participations citoyennes et locales dans les projets.
- Documents d'urbanisme intégrant les recommandations

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍 👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍
Production d'énergies renouvelables	👍 👍 👍
Economie et valorisation de ressources	👍 👍

B2 - METTRE EN PLACE UNE BOUCLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DU BOIS DE TEILLAY

ORIENTATIONS :

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE
CONTRIBUER A UNE MOBILITE DECARBONEE
OPTIMISER LES RESSOURCES ET LES DECHETS VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE
CONTRIBUER A UNE MOBILITE DECARBONEE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

RENFORCER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET DEVELOPPER DES SMART-GRIDS
MAXIMISER LE TAUX DE RECYCLAGE DES DECHETS
FAVORISER L'EVITEMENT ET LE REEMPLOI
DIVERSIFIER LES MODES DE DEPLACEMENT ET REDUIRE LES BESOINS DE DEPLACEMENTS

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Pays de la Roche aux Fées dispose sur son territoire d'un tissu important de PME/PMI, notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de la logistique. Ces entreprises sont principalement implantées sur les 6 zones d'activités exploitées par la Communauté de communes.

La zone d'activité du Bois de Teillay est la plus importante du territoire avec 14 entreprises et plus de 700 emplois. Aux portes du territoire, elle en constitue une vitrine. Cette zone regroupe des entreprises et des industries aux activités diverses, dont les besoins en énergie, en ressources et la production de déchets sont variés. Par une connaissance précise des flux (consommations énergétiques, matières premières, déchets...), des opportunités de production locale d'énergie ou d'échanges/valorisation de matières, il est possible de rendre la zone d'activité plus autonome et plus vertueuse.

La ZA du Bois de Teillay doit accueillir une unité de méthanisation et à terme une station carburants multi-énergie (BioGNV, électricité renouvelable et hydrogène vert) – (Cf Fiche action D.7). Ce seront les premières briques concourant à un objectif de Zone d'Activités à Energie Positive pour les **vecteurs gaz et carburants**.

Sur le vecteur électricité, les disponibilités surfaciques (toitures, parkings, espaces verts et délaissés) permettront de développer des moyens de production mis en adéquation avec les consommations via une démarche de maîtrise de l'énergie et grâce à des outils de pilotage (smartgrid). Ce vecteur peut également servir de support à une opération d'auto-consommation collective.

La thématique des déchets et des ressources est l'occasion de favoriser les liens et les coopérations entre les entreprises pour identifier et faciliter les synergies ou regroupements.

Enfin la démarche pourra aborder la question des **transports et des déplacements** et identifier les enjeux et les besoins sur la zone. Les finalités sont les suivantes :

- Développer une zone économe en ressources et à énergie positive.
- Faire de l'économie circulaire un vecteur d'animation, un facteur d'attractivité et de compétitivité.

DESRIPTIF DE L'ACTION

- Mise en place d'une équipe transversale et d'un animateur de projet au sein de Roche aux Fées Cté
- Mobilisation de partenaires et prestataires potentiels
- Benchmarking, recherche d'opérations similaires en France et en Europe.
- Diagnostic et état des lieux de la zone (ressources, énergies, déchets, transport) et des entreprises en se basant sur les dispositifs existants (TPE PME Gagnants sur tous les coûts, diagnostics et accompagnements CCI, SMICTOM, Covoiturage +)
- Etude de faisabilité énergie : moyens de production énergie, de stockage, de pilotage, autoconso, récupération de chaleur,
- Mise en place d'une animation sur l'énergie et l'écologie industrielle

- Co-construction d'un programme d'actions avec les entreprises intégrant notamment les thématiques maîtrise/production d'énergie, déchets/matières/ressources, transports/déplacements

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Augmenter l'autonomie et l'efficacité énergétique de la zone d'activités
- Développer un projet smartgrid autour de l'autoconsommation d'électricité
- Créer une animation de zone d'activités autour de l'énergie et des ressources/déchets
- Améliorer le bilan valorisation matières de la zone d'activités
- S'appuyer sur la démarche pour favoriser l'accueil d'entreprises sur le parc d'activités (cf fiche action...)

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Entreprises de la zone, CCI, CMA, Ehop Covoiturage
+
Syndicat d'Energie d'Ille et Vilaine
SMICTOM du Sud-Est
GRDF, ENEDIS - ADEME, Région

MOYENS

- Humains :
- Chargé de mission TEPOS pour animation et coordination
 - Responsables pôle économie énergie et transport

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Lancement et structuration : 2021 – 2022
Suivi et consolidation : 2023 - 2025

Financiers :

- Diagnostics, bilan de zone, études de faisabilité

INDICATEURS






Réalisations

- Mise en place de l'équipe projet
- Lancement de la démarche
- Livraison du bilan global de la zone
- Livraison des études de faisabilité
- Rapports d'activités annuel

Résultats

- *Nombre d'entreprises mobilisées*
- *Données du bilan énergies, matières et déplacements*
- *Nombre et types d'actions engagées*
- *Suivi conso/production d'énergie*
- *Suivi du bilan matières*
- *Suivi du bilan déplacement*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES 
- Maîtrise des consommations énergétiques 
- Amélioration de la qualité de l'air 
- Production d'énergies renouvelables 
- Economie et valorisation de ressources 

B3 - ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT D'UNE DORSALE BIO GAZIERE

ORIENTATION

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

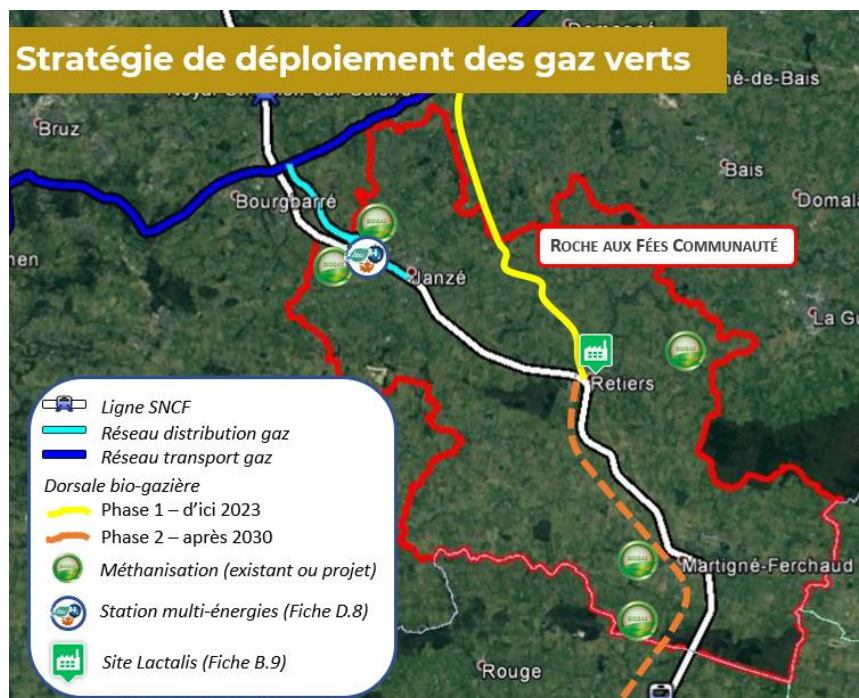
RENFORCER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET DEVELOPPER DES SMART-GRIDS
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE ET ENJEUX

Les territoires ruraux tel que la Roche aux Fées concentrent la majeure partie du potentiel de développement des énergies renouvelables de par leurs ressources (biomasse agricole, forestière et bocagère) permettant notamment une production importante de gaz renouvelables (biogaz, hydrogène, syngaz).

Pour renforcer la production de ces gaz, faciliter leur valorisation et relier les territoires producteurs aux territoires consommateurs, le développement de l'infrastructure gazière est nécessaire. Sur Roche aux Fées Communauté, seules les communes de Janzé et Brie sont actuellement desservies par le réseau de distribution gaz. La présence de ce réseau a permis le développement d'une première unité territoriale de Méthanisation en injection. Cependant, le développement de futures unités en injection sur le territoire est contraint par l'absence d'un réseau gazier plus développé. De leur côté, les projets en co-génération sont tributaires d'une bonne valorisation de la chaleur produite.

Sur Roche aux Fées Communauté, la création d'une dorsale bio gazière, depuis le réseau de transport, permettra d'irriguer en premier lieu le nord territoire pour connecter le secteur agricole détenteur de ressources valorisables et le site laitier de Lactalis très gros consommateur d'énergie fossile (Fioul + Charbon) à Retiers. La dorsale est un instrument pour favoriser la conversion énergétique de ce site industriel vers le gaz avec des bénéfices attendus en émissions de gaz à effet de serre et qualité de l'air. (cf fiche action B.9)



A horizon post 2030, la dorsale bio gazière pourra se poursuivre pour irriguer le secteur sud du territoire et son potentiel de production de biogaz. Elle offrira également un vecteur de valorisation pour d'autres sources de production de gaz renouvelable (hydrogène, syngaz) par gazéification ou méthanation. Elle permettra de préparer également le power to gaz en lien avec la production d'électricité éolienne attendue sur le territoire et connecter ainsi les réseaux gaziers et électriques en vue d'une meilleure intégration des énergies renouvelables locales dans le mix énergétique du territoire.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Transfert de la compétence gaz au Syndicat d'Energie d'Ille et Vilaine pour les communes potentiellement traversées
- Réalisation d'une étude de faisabilité d'une desserte gazière de Retiers
- Lancement d'une procédure de concession de desserte gazière
- Réalisation des travaux et raccordement des sites consommateurs

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Création d'un réseau de desserte gazière d'environ 22 km
- Conversion d'une partie de l'approvisionnement énergétique d'un site industriel
- Incitation au développement de projets de production de gaz renouvelables (biométhane, hydrogène, syngaz) en injection.

MAITRE D'OUVRAGE

Syndicat d'Energie d'Ille et Vilaine

PARTENAIRE(S)

Roche aux Fées Cté, Lactalis, ADEME, Région, opérateurs gaziers

MOYENS

Humains :
Responsable énergie : suivi et coordination locale

Financiers : non définis

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2018 : étude de faisabilité
2019 : validation du projet
2021 – 2023 : déploiement

INDICATEURS

Réalisations

- Rendu de l'étude de faisabilité
- Lancement de la concession
- Ouverture de la desserte

Résultats

- *Quantité de gaz consommé sur la dorsale*
- *Projets d'injection en développement*
- *Quantité de gaz injecté sur la dorsale*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍👍
Adaptation au changement climatique	👍

B4 - ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT D'UN VECTEUR HYDROGENE DECARBONE

ORIENTATIONS :

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

RENFORCER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET DEVELOPPER DES SMART-GRIDS
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE ET ENJEUX

L'hydrogène suscite un fort intérêt énergétique, tant par ses possibilités d'usage que de stockage. Substitut possible aux hydrocarbures, elle présente **plusieurs avantages conséquents**.

Selon l'ADEME (mars 2018), les développements technologiques et les expérimentations menés ces dernières années dans le domaine de **l'hydrogène** permettent d'envisager, sous condition d'une production décarbonée, que ce vecteur apportera plusieurs contributions majeures à la transition énergétique et écologique :

1. Faciliter l'intégration des sources d'électricité renouvelables (4 parcs éoliens, développement du solaire...) dans le mix électrique futur du Territoire en apportant par son stockage des solutions de flexibilité et d'adaptation.
2. Décarboner progressivement le contenu des réseaux gaz existants ou en réflexions sur le territoire et des usages associés via le « power to gaz ». (cf fiches action B.3 - B.9)
3. Offrir, grâce à son stockage et une chaîne hydrogène complète (électrolyse, pile à combustible), des perspectives pour renforcer l'autoconsommation électrique à l'échelle d'un bâtiment (agricole par ex), quartier ou hameaux. (cf fiches action B.5).
4. Apporter de nouvelles solutions pour déployer de l'électromobilité s'affranchissant des contraintes spécifiques aux solutions 100 % batteries (poids, autonomie et temps de recharge). Cela concernera en priorité les véhicules à usage professionnel terrestres ou ferroviaires. (cf fiche action D.7).

Fort de ces constats, le territoire de Roche aux Fées semble offrir un certain nombre de fondamentaux propices au développement de l'hydrogène sur son territoire : production éolienne à venir, complémentarités méthanisation-hydrogène, ligne TER non électrifié, stratégie de développement des gaz renouvelables, besoins en mobilité décarbonée...

Une étude d'opportunité territoire hydrogène conduite en 2018-2019 a confirmé le potentiel du territoire pour la production et l'utilisation de l'hydrogène et l'intérêt pour Roche aux Fées Communauté de s'impliquer dans le déploiement de ce futur vecteur.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Conduire une étude d'opportunité Territoire à Hydrogène
- Participer à un projet de station-service multi-énergie (cf fiche action D.7)
- Mobiliser les partenaires pour étudier la faisabilité d'un train hydrogène sur la ligne TER Rennes-Chateaubriant.
- Animer et informer sur le vecteur hydrogène : éducation à l'énergie, formation des élus, communications régulières, démonstrations véhicules
- S'impliquer dans la définition de la stratégie Hydrogène en Ille et Vilaine et en Bretagne
- Evaluer l'opportunité d'une expérimentation d'un projet hydrogène pour des bâtiments agricoles en autoconsommation solaire.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mettre en service une première station multi-énergies
- Conclure sur la faisabilité d'un train hydrogène sur la ligne Rennes-Chateaubriant
- Conclure sur l'opportunité d'une brique hydrogène dans les bâtiments agricoles
- Positionner Roche aux Fées Cté dans la filière hydrogène comme territoire d'innovation et d'accueil

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté
 Syndicat d'Énergie d'Ille et Vilaine
 Région Bretagne

PARTENAIRE(S)

Industriels, énergéticiens, opérateurs gaziers
 SNCF, Laboratoire de recherche (CEA)
 Clusters

MOYENS

Humains : coordination et animation :
 responsable pôle énergie

Financiers : actions d'animation
 Participation à des études de faisabilité

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2019 : étude d'opportunité hydrogène
 2020 – 2021 : station multi-énergie
 2021 : brique hydrogène agricole
 2022 : étude train hydrogène

INDICATEURS

Réalizations

- Conclusion de l'étude Territoire hydrogène
- Mise en service de la station multi-énergie
- Lancement de l'étude train Hydrogène
- Lancement de l'étude brique H2 agricole
- Actions d'animation - information

Résultats

- *Nombre d'animations*
- *Quantité d'hydrogène produit localement (T)*

IMPACTS ATTENDUS

- | | |
|---|-----|
| Réduction des émissions de GES | 👍👍👍 |
| Maîtrise des consommations énergétiques | 👍 |
| Amélioration de la qualité de l'air | 👍👍 |
| Production d'énergies renouvelables | 👍👍👍 |

B5 - DEVELOPPER L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET ETUDIER LES OPPORTUNITES D'AUTOCONSOUMMATIONS SUR LES BATIMENTS PUBLICS

ORIENTATIONS

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS

CONTEXTE ET ENJEUX

La production d'électricité photovoltaïque s'est développée sur le territoire principalement grâce aux installations en toiture chez des particuliers et dans des exploitations agricoles. En 2017, on recensait 353 sites de production pour une production de 5,7 GWH. Cette production a progressé d'environ 12%/an en moyenne entre 2013 et 2017. Le potentiel de développement de l'énergie photovoltaïque reste cependant certainement sous exploité.

Des potentialités existent notamment sur les zones industrielles et artisanales (toitures d'entreprises, ombrières de parkings, espaces verts et délaissés) sur les bâtiments publics (salles de sports, ateliers techniques). De son côté, le potentiel sur les bâtiments agricoles reste important. Enfin, deux carrières en exploitation sur le territoire offrent un potentiel non négligeable sur les zones de remblais.

Par ailleurs, l'augmentation du prix de l'électricité et les évolutions réglementaires peuvent encourager l'autoconsommation individuel et collective. Cette action vise à minima à maintenir la dynamique de progression de la production photovoltaïque (+12%/an) et à la renforcer en explorant et en mobilisant les potentiels évoqués ci-dessus.

Les projets potentiels qui pourraient émerger de ce travail pour servir de supports à des concrétisations mobilisant des citoyens, des collectivités et autres acteurs locaux au sein de projets participatifs (Cf fiche action C2.)

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

- Evaluer la pertinence et les conditions de réalisation et de valorisation d'un cadastre solaire
- En lien avec le Conseil en Energie Partagée, réaliser une analyse des opportunités d'installations photovoltaïques sur le patrimoine des communes et une étude des potentialités de projets en autoconsommation sur et/ou autour de bâtiments publics.
- Favoriser le foncier existant, les surfaces déjà artificialisés ou les sols dégradés (sols pollués) et non utilisables pour l'agriculture... pour implanter des panneaux photovoltaïques
- Mettre en place une journée annuelle d'information et de découverte sur le solaire photovoltaïque et l'autoconsommation à destination d'entreprises du territoire préalables ciblées (entreprises de la grande distribution, de la logistique...) en travaillant en particulier sur les volets autoconsommation et en levant les contraintes anticipées (toitures en fibrociment à démanteler, structure de la toiture non adaptée ou à renforcer, assurance et risque incendie, ...)
- Mettre en place une journée annuelle d'information sur le solaire photovoltaïque et l'autoconsommation à destination des agriculteurs et entreprises agricoles (ETA, CUMA) en privilégiant l'implantation PV sur du bâti existant pour limiter l'artificialisation du sol et l'impact paysage. En cas de construction neuve, communiquer auprès des porteurs de projets et des communes pour que le projet soit cohérent avec les besoins de l'exploitation (hauteur des bâtiments et impact paysagers) en limitant la consommation d'espace.
- Organiser une rencontre avec les gestionnaires des deux carrières du territoire pour étudier les opportunités de développement de centrales au sol sur les zones de remblais en cohérence avec les objectifs de réhabilitation et les enjeux faune et flore
- En lien avec la plateforme habitat, mettre en œuvre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des particuliers sur, les opportunités du solaire, la bonne réalisation d'un projet, le choix d'une entreprise qualifiée, le démarchage frauduleux

- Proposer aux communes, un accompagnement pour faciliter l'intégration des paysagères des projets solaires notamment dans les secteurs sauvegardés en lien avec les ABF.
- Anticiper le devenir des panneaux en fin de vie et le recyclage en communiquant sur les filières et les circuits existants

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Augmenter la production d'électricité photovoltaïque avec un objectif de 24 GWh en 2024.
 - Mieux informer et sensibiliser les particuliers sur les bonnes conditions d'une installation solaire
- Etudier les opportunités de l'autoconsommation

MAITRE (S) D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté
SEM EnergiV

PARTENAIRE(S)

CCI – Syndicat d'énergie d'Ille et Vilaine
Association des Agriculteurs Producteurs
d'Electricité Photovoltaïque Associés (APEPHA)
Association l'Energie des Fées
Entreprises RGE Qualisol

MOYENS

Humains : animation et coordination, pôle énergie- Lien avec pôle économie

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2021 - 2024

Financiers : analyse d'opportunités sur les bâtiments publics
Cadastre solaire éventuellement
Campagnes de communications et d'animations

INDICATEURS


Réalisations


- Date de rencontre avec les gestionnaires de carrière
- Livraison de l'analyse d'opportunité sur les bâtiments publics
- Réalisation des campagnes d'information




Résultats

- *Puissance installée et production*
- *Type et surface mobilisée*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 

Maîtrise des consommations énergétiques 

Production d'énergies renouvelables   

B6 - FAIRE DU POTENTIEL ET DE L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ORIENTATIONS

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

RENFORCER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL LIE AUX TRANSITIONS
ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS

CONTEXTE ET ENJEUX

Roche aux Fées Communauté joue un rôle déterminant dans le développement économique de son territoire et à une responsabilité dans la préservation environnementale des espaces. La poursuite de ces deux objectifs doit permettre d'aboutir à la construction d'une économie locale durable. La collectivité doit jouer un rôle de facilitateur en donnant les moyens aux entreprises de réduire leur impact environnemental et en développant des zones d'activités durables.

L'économie locale incite aussi à la création de nouvelles filières « vertes » valorisant les ressources locales et créant des emplois locaux souvent non délocalisables. En s'appuyant sur son dynamisme, ses engagements et ses potentiels, Roche aux Fées communauté entend, à travers le projet TEPOS, favoriser l'accueil et le développement d'activités économiques filières de la transition énergétique (biogaz, hydrogène, éolien, rénovation des bâtiments...) et de la transition agroécologique (robotique agricole, agriculture connectée...)

Il s'agit également d'initier un pôle d'accueil et de formation des entreprises de ces filières en liens direct avec les projets emblématiques du territoire (unités biogaz, station multi-énergie, parcs éoliens, chaufferies bois...) orienté vers les PME/PMI de la construction, rénovation, de la maintenance, de l'exploitation, du suivi technique...

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de déployer une démarche de prospection économique en direction des développeurs, entreprises, clusters, organismes de formation, organisateurs d'événements reliés à la transition énergétique et agroécologique. Le territoire devra être identifié, visible sur ces sujets. Il devra s'intégrer dans des réseaux d'entreprises, des clusters et participer ou accueillir des événements. Les besoins de portage de projets immobiliers d'accueil d'entreprises ou de pôle de formation seront identifiés.

Une véritable démarche de prospection sera construite définissant une stratégie, des cibles, des moyens et outils et enfin des actions concrètes :

Organisation d'un groupe de travail transversal (économie, communication, énergie) sur la définition de la démarche de prospection avec pour objectifs de :

1. Mieux connaître les filières, les entreprises, les perspectives et les besoins

Rencontres et échanges avec des acteurs du développement économique (région, CCI...)

Rencontres et échanges avec des acteurs de filières ciblées (biogaz, éolien, rénovation, clusters...)

Réaliser un état initial sur le territoire (entreprises, emplois, chiffre d'affaires) des filières cibles

Livrable : note de synthèse structurée sur les éco-systèmes par filière, les perspectives, les besoins

Livrable : fiche méthode sur une action de prospection et ciblage (entreprises, secteurs)

2. Structurer, organiser et mettre en valeur les atouts de Roche aux Fées Communauté

Prendra appui sur les projets en cours sur le territoire (ENERFEES, MéthaFerchaud, ...) et leurs acteurs,

Prendre appui sur l'identité agricole et agro-alimentaire du territoire

Prendre appui sur le positionnement géographique du territoire

Construire des liens avec les autres actions du plan climat (économie d'énergie, innovation, l'économie circulaire, les solutions de déplacement...)

Livrable : outils de mise en avant et de prospection

3. Organiser et conduire la prospection

Construire un partenariat avec des acteurs du dvpt éco (Région, Cluster, CCI, développeurs...)
 Participer à des évènements des filières cibles (salons, évènements nationaux)
 Organiser un phoning régulier des entreprises cibles
 Accueillir ou organiser des évènements liés aux filières cibles

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer et pérenniser les activités économiques sur le territoire, créatrices d'emplois locaux
- Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire et créer des emplois ;
- Créer des conditions favorables au développement des activités (synergies, rencontre offre-demande...)

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Clusters (B2E, Creativ, biogaz Vallée, MéthaAtlantique), associations (AILE, ATEE, AFHYPAC, CAPEB, OREE), Chambres consulaires, Région Bretagne

MOYENS

Humains :
 Pôle économie : pilotage, animation et coordination
 Pôle énergie : accompagnement, mises en relation ciblées locales et externes, veille sur les filières, les acteurs, les projets, les financements

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 : structuration de la méthode et organisation d'une première action de prospection
 2022 : accueil de la convention d'affaires biogaz et méthanisation du cluster biogaz vallée

Financiers : à déterminer selon la méthode et les outils retenus

INDICATEURS








Réalisations

- Mise en place du groupe de travail
- Présentation de la synthèse des écosystèmes
- Présentation de la démarche de prospection
- Lancement d'une première action

Résultats

- *Nombre et type d'actions de prospection engagées*
- *Nombre et typologie des entreprises des filières cibles sur le territoire*
- *Nombre et typologie des emplois des filières cibles sur le territoire*
- *Montants des investissements des filières cibles sur le territoire*
- *Chiffres d'affaires des filières cibles sur le territoire*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 
 Maîtrise des consommations énergétiques 
 Amélioration de la qualité de l'air 
 Production d'énergies renouvelables 
 Economie et valorisation de ressources   

B7 - DEVELOPPER DES CHAUDIERES ET RESEAUX DE CHALEUR BOIS ENERGIE

ORIENTATIONS :

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

RENFORCER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET DEVELOPPER DES SMART-GRIDS
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire est couvert par plusieurs bâtiments publics ou collectifs propices au développement de réseaux de chaleur et du bois-énergie. Il s'agit des équipements aquatiques, ; maisons de retraites, établissements d'accueil, groupes scolaires, immeubles collectifs, salles polyvalentes

Ces bâtiments ou groupes de bâtiments consomment beaucoup d'énergie et la facture énergétique pèse parfois lourdement sur les budgets de fonctionnement. Principalement alimentés au fioul, propane ou à l'électricité, le passage à l'énergie bois est une opportunité pour les gestionnaires de baisser les factures énergétiques tout en mobilisant une énergie renouvelable locale s'appuyant notamment sur la ressource bocagère. La proximité géographique de plusieurs bâtiments permet d'envisager des réseaux de chaleur, aujourd'hui peu développés en milieu rural, mais qui peuvent constituer des opportunités intéressantes.

Le passage au bois énergie nécessite cependant des analyses d'opportunité et des études de faisabilité afin de valider la pertinence technico-économique du bois énergie ou du réseau de chaleur.

Il est rare que les communes disposent des compétences pour conduire ou mener ses analyses. C'est pourquoi Roche aux Fées Communauté s'est dotée de la compétence réseau de chaleur en 2015 afin de faciliter l'émergence et la concrétisation de réseaux de chaleur bois sur les secteurs les plus pertinents.

Par ailleurs, en milieu agricole, les exploitations d'élevage (porcs, veaux, volailles) très consommatrices d'énergie, peuvent également être intéressées par l'utilisation du bois-énergie. Dans ce cadre, l'autoconsommation du bois de l'exploitation est à encourager en lien avec la mobilisation et le renouvellement de la ressource bocagère locale (fiches actions A.4 et A.5)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Prise de compétences réseaux de chaleur
 - Réalisation d'analyse d'opportunités et d'études de faisabilité
 - Constructions de 4 réseaux de chaleur biomasse à Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud et Coësmes autour de bâtiments consommateurs tels que des maisons de retraites, hôpital, foyer de vie.
 - Mise en œuvre de systèmes filtrations assurant le respect des valeurs limites d'émissions atmosphériques
 - Travail avec les acteurs agricoles de la filière bois bocage énergie pour la production d'un combustible de qualité adapté aux exigences techniques des chaudières installées (cf fiche action A.5)
 - Suivi annuel des performances techniques et économiques des réseaux, des rejets atmosphériques.
- Analyse d'opportunités bois énergie dans les secteurs pertinents (maisons de retraite, foyers de vie, complexes de bâtiments publics, immeubles...)
- Action d'animation sur la solution bois-énergie en agriculture, état du potentiel de substitution

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Substituer des énergies fossiles par du bois énergie sur des bâtiments publics/collectifs
- Valoriser la ressource bocagère locale dans les projets bois collectifs ou individuels
- Faire un bilan du potentiel d'utilisation du bois-énergie dans les exploitations agricoles
- Mettre en œuvre des installations efficaces au regard des enjeux qualité de l'air

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Association AILE, acteurs agricoles
Exploitant des réseaux de chaleur
Gestionnaires de bâtiments, communes

MOYENS

Humains : responsable du pôle énergie :
coordination, analyse d'opportunité suivi
des réseaux de chaleur

Financiers : études, animation agricole

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2014 : réseau de chaleur de Janzé
2019 – 2020 : réseaux de chaleur de Coësmes, Retiers,
Martigné-Ferchaud
2021 : animation sur le bois énergie à la ferme

INDICATEURS

Réalisations

- Mise en service des réseaux de chaleur
- Date animation en milieu agricole

Résultats

- *Nombre de chaudières bois*
- *Nombre de réseaux de chaleur*
- *Puissance installée – Mwh bois produits*
- *TEP substitués – Gain en GES*
- *Tonnages bois mobilisé et part de la filière bocagère*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES



Maîtrise des consommations énergétiques



Amélioration de la qualité de l'air



Production d'énergies renouvelables



B8 - EVALUER LES OPPORTUNITES ET LA FAISABILITE DE NOUVELLES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE BIOGAZ

ORIENTATIONS

DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LES RESEAUX ENERGETIQUES, SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSE ET DE SOUTIEN POUR L'ECONOMIE LOCALE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIE RENOUVELABLE
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS

CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire du Pays de la Roche aux Fées dispose d'un potentiel de développement de la méthanisation important en raison de son structure économique et territoriale orientée vers l'agriculture et l'agro-alimentaire. Le potentiel brut de production de bio-méthane issu des ressources agricoles (effluents, cultures intermédiaires et menues pailles) est estimée à plus de 300 GWh (source schéma régional biomasse et observatoire régional de l'énergie). Des déchets issus de l'industrie agroalimentaire, des biodéchets ou d'autres ressources (fauches de bords de route...) complètent ce gisement.

Le développement d'unités de méthanisation est déjà en cours. Près de 40 exploitations seront engagées dans une unité de méthanisation d'ici 2 à 3 ans, soit près de 10 % des exploitations du territoire. Ce développement va se poursuivre, moins de 15 % du gisement énergétique agricole de méthanisation est aujourd'hui mobilisé.

La finalité de l'action est de mieux identifier et anticiper les opportunités de développement de la méthanisation sur le territoire (cf fiche action B.1) en lien : avec la structuration géographique des exploitations agricoles, la capacité d'accueil du territoire, le développement d'une dorsale biogazière. (Fiche action B.3), le développement du BioGNV (Fiche action D.7)

A travers ce travail, il s'agit également d'animer le territoire, de mobiliser des acteurs pour tester la faisabilité d'unités de typologies diverses : en cogénération, en injection, en gaz porté, distribué en carburant... à la ferme, collective ou territoriale.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- S'appuyer sur le schéma régional biomasse pour affiner le potentiel des gisements du territoire et confronter cette analyse avec les acteurs territoriaux impliqués.
- Avec l'aides des réseaux agricoles, analyser finement la structuration des exploitations agricoles (typologie, structure, évolution, répartition), les enjeux (plans d'épandage...) et évaluer l'intérêt des acteurs agricoles pour le développement de la méthanisation.
- La part des cultures énergétiques (CIVE ou autres...) sera étudiée finement et comparée aux autres enjeux du PCAET (cultures intermédiaires fourragères, légumineuses pour limiter l'azote en épandage, autonomie alimentaire...) afin de limiter les cultures énergétiques pour que la méthanisation soit principalement basée sur les déchets agricoles.
- Par des échanges avec les acteurs concernés (industriels, SMICTOM, communes...), le panorama des ressources non agricoles (déchets industriels, biodéchets, déchets verts) sera affiné.
- Prendre en compte dans ces estimations de gisements les objectifs de réduction des déchets et de valorisation à la source de ces produits agricoles et alimentaires (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets en industrie, ...) qui viennent diminuer le gisement potentiellement mobilisable dans le futur.
- Etudier finement les couts – bénéfices des collectes de ces déchets par rapport à des démarches de compostage ou valorisation sur site, en intégrant les impacts économiques et environnementaux (CO2 par exemple) en particulier liés au transport.
- Evaluer les capacités du territoire à accueillir de nouvelles unités de méthanisation (mode de valorisations, besoins de chaleur identifiés pour de la cogénération, contraintes de plan d'épandage,

développement du réseau gaz, contraintes sur l'urbanisme, niveau d'acceptabilité de population (les risques technologiques, sanitaires et les nuisances olfactives...)

- Evaluer la pertinence d'actions d'accompagnement au montage d'opérations groupées de méthanisation (à la ferme ou collective) ou de réalisation d'une étude faisabilité technico-économique pour une unité territoriale.

- Lancer ces actions le cas échéant en mobilisant les partenaires impliqués au sein d'un groupe de travail et en mobilisant des financements dédiés (appels à projet ou subventions).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Evaluer et anticiper le développement de la méthanisation sur le territoire
- Susciter et accompagner les initiatives collectives ou territoriales

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Association AILE, Chambre d'agriculture, réseaux agricoles, acteurs agricoles locaux, coopératives, industriels, SMICTOM, ADEME, Région Bretagne, observatoire régional biomasse

MOYENS

Humains : responsable du pôle énergie :
Pilotage global et coordination,

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 : établissement d'un calendrier de l'action en fonction du déploiement de la dorsale gazière.

Financiers : financement d'une animation collective, études de faisabilité

INDICATEURS

Réalisations

- Lancement de l'action de mobilisation
- Lancement d'un accompagnement ou d'une étude de faisabilité

Résultats

- *Gisement affiné (type, tonnage, énergie)*
- *Type de valorisation énergétique affinée*
- *Nombre d'unités en développement*
- *Typologie et tonnages mobilisés*
- *Typologie et quantité d'énergie valorisée*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍👍
Economie et valorisation de ressources	👍

B9 - REUSSIR LA CONVERSION ENERGETIQUE DU SITE INDUSTRIEL LE PLUS IMPORTANT DU TERRITOIRE

ORIENTATIONS

DEVELOPPER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET LES ENERGIES RENOUVELABLES COMME SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSES LOCALES
ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS VERS UNE DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE
DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

RENFORCER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET DEVELOPPER DES SMART-GRIDS
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES
DEVELOPPER LA VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS
ACCOMPAGNER LES ACTEURS ECONOMIQUES VERS UNE MEILLEURE MAITRISE ENERGETIQUE
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le site industriel Lactalis à RETIERS est un des plus importants sites industriels laitier européen et le plus important de Bretagne. Le site collecte la majeure partie du lait produit sur le territoire de Roche aux Fées Communauté. L'ensemble du site est en capacité de traiter près de 7 000 000 litres de lait par jour (source base installations classées).

En 2015 et 2016, d'importants investissements ont été mis en œuvre pour réindustrialiser le site et le développer vers des produits innovants à haute valeur nutritionnelle et économique. Une nouvelle unité de produits lactosés a ainsi été construite et livrée en 2018 incluant une nouvelle tour de séchage. Les investissements totaux se sont élevés à plus de 54 000 000 €. Ces nouvelles installations ont conduit à une augmentation importante de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques.

Ce site de Retiers est le plus important consommateur d'énergie du territoire avec près de 270 GWh (Prévisionnel 2019) de chaleur et près de 60 GWh d'électricité par an soit près de **40 % des consommations énergétiques du territoire de Roche aux Fées Communauté**. Ce bilan ne tient pas compte des carburants liés à la collecte du lait, aux approvisionnements divers et à la distribution des produits finis.

La production de chaleur est assurée en 2019 par une centrale thermique à Charbon et une centrale thermique au fioul, l'ensemble cumulant plus de 100 MW de puissance (source installations classées). Les consommations annuelles sont de l'ordre de 25 000 Tonnes de charbon et de 7 500 000 Litres de fioul. Ces consommations génèrent des émissions de gaz à effet de serre estimées de l'ordre 97 000 TqCO₂/an en 2019 (60 000 TcO₂ déclarés en 2017 – source IREP) soit **environ 25% des émissions de l'ensemble du territoire de Roche aux Fées Communauté**.

Le site prélève également plus de 600 000 m³ par an sur le réseau et la nappe souterraine de la forêt du Theil générant quelques tensions sur la ressource qui risque de s'aggraver avec le changement climatique. Cet enjeu sera majeur dans le travail d'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique du territoire (fiche action C.4).

En 2016, Lactalis a décidé d'engager, en plusieurs étapes, la conversion énergétique du site de Retiers à travers des solutions gaz et Combustibles Solides de Récupération (CSR). Le déploiement de ces solutions aura un impact important sur le bilan énergie-climat du territoire. Elles recoupent des enjeux majeurs pour la transition du territoire autour :

- Du développement des gaz renouvelables (fiches action B.8 et B4)
- Du déploiement d'une dorsale bio-gazière (fiche action B.3)
- De la valorisation des déchets du territoire en CSR par le SMICTOM (fiches action F.1 et F.2)

Pour mettre en cohérence ces différents projets et les réussir, Roche aux Fées Communauté a mobilisé l'ensemble des partenaires impliqués (Lactalis, Région Bretagne, ADEME Bretagne, SMICTOM du Sud Est, Syndicat d'Énergie d'Ille et Vilaine).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

1. Début 2019, Roche aux Fées Communauté mobilise les acteurs et partenaires autour de l'ensemble des projets.

2. Eté 2019, le SDE35 pilote une mission d'étude pour mettre en cohérence entre eux les projets en vue des différentes sollicitations de financements nationaux.

3. 2019, la tranche « fioul » est remplacée par une installation au gaz naturel liquéfié. L'objectif à terme étant de raccorder le site au réseau de gaz naturel. Pour étudier la faisabilité de ce raccordement, le syndicat d'énergie a conduit en 2018, une étude de faisabilité.

4. Déploiement d'un réseau gazier à l'horizon 2023 si les conditions d'une concession gazière économiquement équilibrée sont trouvées en lien avec des unités de méthanisation territoriales permettant l'injection sur le réseau (cf Action B.8)

5. Remplacement d'ici 2024 de la tranche charbon par une installation thermique de valorisation de Combustibles Solides de Récupération (CSR).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Baisse des émissions de gaz à effet de secteur industriel et du territoire
- Amélioration des paramètres qualité de l'air par rapport à la situation antérieure
- Soutien à la valorisation du gisement territorial de Combustibles Solides de Récupération
- Soutien à la production locale de gaz renouvelable

MAITRE D'OUVRAGE

Lactalis

PARTENAIRE(S)

SDE35, ADEME, Région Bretagne, SMICTOM,

MOYENS

Humains :
Pôle énergie : suivi du projet, coordination locale

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2019 à 2024

Financiers :

INDICATEURS

Réalizations

- Mise en route de la tranche GNL
- Résultat de l'appel à projet CSR
- Lancement de la concession gaz
- Réception du réseau gazier
- Mise en route de la tranche CSR

Résultats

- *Emissions GES du site après conversion (TegCO2/an)*
- *Consommations par type d'énergie (GWh/an)*
- *Production d'énergie renouvelable retenue pour le CSR*
- *Type, origine et tonnage de CSR valorisés*
- *Indicateurs d'émissions atmosphériques*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Adaptation au changement climatique	👍

C1 - SOUTENIR LES ACTIONS D'ANIMATION, SENSIBILISATION ET MOBILISATION DE L'ASSOCIATION L'ENERGIE DES FEES

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR
DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES
DEVELOPPER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET LES ENERGIES RENOUVELABLES COMME SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSES LOCALES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
AMPLIFIER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET DE L'HABITAT
REDUIRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EN REPERANT ET EN ACCOMPAGNANT LES MENAGES VULNERABLES
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS

CONTEXTE ET ENJEUX

La transition énergétique est parfois réduite à des aspects techniques alors qu'elle implique le changement d'un certain modèle de développement, une évolution des comportements et des choix individuels et collectifs. Or, Lorsqu'ils veulent mettre en place des mesures en faveur de la transition énergétique, les élus estiment difficile de convaincre ou d'intéresser leurs citoyens. Face aux craintes et aux résistances, la transition énergétique, et plus largement écologique, représente donc un défi d'appropriation

Pour une collectivité, disposer de relais et de soutiens au sein de la « société civile » pour relayer et faire passer les messages propres aux changements nécessaires à la transition, constitue un atout pour faire avancer les projets

L'association l'Energie Des Fées créée en 2010 pour porter un projet de parc éolien citoyen a inscrit dès sa création dans son objet social, le travail autour de la maîtrise de l'énergie ; Depuis, plusieurs partenariats se sont noués avec la collectivité pour faire avancer cette thématique indispensable ; en 2018, l'association a mis à jour son projet stratégique pour les prochaines avec l'objectif de renforcer sa structuration, sa base d'adhérents et de bénévoles et ses actions de sensibilisation, information et mobilisation

DESRIPTIF DE L'ACTION

- Déployer et animer des opérations de balades thermiques dans des quartiers de communes du territoire.
- Mettre en œuvre et animer des temps d'informations et de sensibilisation collectifs (conférences, ciné débat, expositions) sur les enjeux de la transition énergétique (énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie..), en partenariat ou en relais de la Communauté de communes
- Animer des interventions sur la transition énergétique (énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie) dans les établissements scolaires (écoles primaires et collèges) (cf fiche action C.3)
- Animer l'opération Trak O Watt d'accompagnement à la maîtrise des consommations d'énergie (cf fiche action E.9)
- Construire et tester un dispositif d'accompagnement sur les écogestes, les équipements, la qualité de l'air auprès de ménages intégrant des logements sociaux après rénovation (bailleurs ou communes)
- Accompagner le dispositif de rénovation de l'habitat de Roche aux Fées Communauté en animant le dispositif d'évaluation des gains énergétiques après travaux (enquête, entretiens)
- Relayer, voir le cas échéant animer des opérations de financement citoyen et/ou participatif initiées (ou pas) par Roche aux Fées communauté (réseaux de chaleur, méthanisation, solaire, éolien)

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Sensibilisation de 5 à 8 classes par an
- Animation de 2 temps d'information / sensibilisation par an
- Animation d'une opération annuelle de balade thermique sur 2 à 3 communes
- Test d'un dispositif d'accompagnement post rénovation avec un bailleur et une commune

- Construction d'un dispositif d'enquêtes-entretiens sur le suivi post travaux

MAÎTRE D'OUVRAGE(S)	PARTENAIRE(S)
Association l'Energie des Fées	Roche aux Fées communauté Espace Info Energie Syndicat d'Energie d'Ille et Vilaine

MOYENS	CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE
Humains : Chargé-e de mission TEPOS Liaison, relais, coordination	2020 - 2025
Financiers : Subvention à l'association 4000 € en 2019	

INDICATEURS	
Réalisations	Résultats
- Lancement des différentes animations	- <i>Nombre de classes et enfants sensibilisés</i>
- Mise en place de l'accompagnement ménages	- <i>Nombre de participants aux temps de mobilisation</i>
- Mise en place du dispositif d'enquêtes entretiens	- <i>Nombre de ménages accompagnés</i>
	- <i>Nombre d'enquêtes entretien</i>

IMPACTS ATTENDUS	
Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Adaptation au changement climatique	👍
Lutte contre la précarité énergétique	👍👍

C2 - CREER ET ANIMER UN CLUB CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Roche aux Fées Communauté est engagée depuis 10 ans dans une politique en faveur de la transition énergétique et plus largement écologique. Cependant, la réussite de cette transition ne peut pas reposer exclusivement sur la collectivité ; La transition est multi-sectorielle et multi-acteur ; La collectivité peut impulser, soutenir et agir dans ses périmètres de compétences mais elle ne peut activer seule tous les leviers ;

L'impulsion et l'action doivent également venir de l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils soient habitants, entrepreneurs, agriculteurs, responsables d'associations, jeunes ou retraités et élus locaux ; Ce n'est qu'à cette condition de mobilisation générale qu'il sera possible d'espérer infléchir la trajectoire du changement climatique et de la raréfaction des ressources

Pour appuyer et renforcer les initiatives en cours et en susciter d'autres ; pour en continu, informer, sensibiliser et former, la mise en place et l'animation d'un Club Climat Energie Territorial est proposée autour d'un réseau d'acteurs du territoire ;

L'objectif est de créer un espace d'échanges, de découverte, d'information ; Le cas échéant, des thématiques d'actions et des projets pourront émerger de ce club pour agir de manière significative en faveur de la transition écologique ; L'objectif étant également que les membres du réseau s'engagent eux mêmes dans des stratégies et des actions de transition ;

Le club climat pourra également informer et sensibiliser sur les projets en cours sur le territoire et s'associer à la Communauté de communes pour l'organisation et l'accueil d'événements autour de la transition écologique

Le club climat a également vocation à suivre la mise en œuvre du plan climat sur la base des éléments du suivi-évaluation collectés et synthétisés par le pôle énergie-environnement ; ce suivi sera réalisé en lien avec le comité de pilotage du plan climat qui rassemblent les élus et les partenaires institutionnels de la collectivité (ADEME, Région, Etat, Département, Chambres consulaires, syndicats de l'énergie, des déchets, d'eau et de bassins versants---)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Constituer un premier noyau du club climat autour des principaux acteurs locaux engagés dans des projets de transition (associations, porteurs de projets d'ENR, entreprises motrices, conseil de développement)
- Établir une feuille de route et un programme de travail sur les 3 premières années
- Désigner un représentant du club au sein du comité de pilotage
- Présenter le club auprès des acteurs pour les inciter à le rejoindre
- Organiser des temps de travail sur des sujets spécifiques par l'intermédiaire de voyages découvertes, d'atelier techniques, conférences
- Faire des propositions d'actions, évolutions, corrections au comité de pilotage du plan climat
- S'impliquer dans l'organisation et l'accueil des événements de la transition sur le territoire
- Collecter et centraliser les actions et les engagements pris par les différents acteurs pour quantifier ces impacts au niveau du territoire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Participation d'au moins 2 acteurs des groupes suivants : associations, entreprises, agriculteurs, habitants, jeunes, retraités ;
- Organisation d'au moins 2 réunions annuelles autour d'un thème de travail
- Proposition et suivi d'au moins 1 engagement par acteur

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Association l'Energie des Fées, Amanlis en transition, Chlorophylle des bords de Seiche, MéthaFerchaud, Coop des Fermiers de Janzé, Intercuma des Landes, Fééole, Conseil de développement, club d'entreprises

MOYENS

Humains :
Chargé-e de mission TEPOS
Animation et coordination

Financiers :
Budget d'animation, communication, visites ou voyages, frais d'interventions d'experts

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 : constitution du club, définition de la feuille de route
2021 – 2023 : élargissement et premier programme de travail

INDICATEURS

Réalizations

- Création du club climat énergie territorial
- Définition de la feuille de route
- Réalisation des premiers temps d'échange
- Définition des premiers engagements

Résultats

- Nombre et type d'acteurs impliqués
- Bilan d'activités du club
- Nombre et type d'engagements

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍 👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍 👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍 👍
Production d'énergies renouvelables	👍 👍
Adaptation au changement climatique	👍 👍
Lutte contre la précarité énergétique	👍 👍
Préservation des ressources	👍 👍

C3 - IMPLIQUER LES GENERATIONS FUTURES EN ANIMANT UN PROGRAMME D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un contexte de transition écologique territoriale, il est important que les générations futures soient sensibilisées aux enjeux et formées aux comportements responsables. L'éducation à l'environnement peut apporter sa contribution pour accompagner et pérenniser les processus de changement.

La réussite d'une politique d'éducation et de formation à l'environnement et au développement durable (EEDD), nécessite de faciliter l'implication du plus grand nombre et de donner à chacun les moyens de s'informer, s'engager, et avoir la capacité d'agir positivement.

Depuis 2005, Roche aux Fées Communauté soutien l'EEDD dans les écoles primaires de son territoire. La priorité a été donnée aux 21 écoles primaires du territoire et en particulier au cycle 3 (CE2 au CM1), les enfants de ce cycle (8 à 11 ans), sont les plus réceptifs aux notions abordées. Les écoles n'ont souvent pas les moyens, financiers en particulier, de faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés. Le financement des déplacements pose également problème, or il est important pour les enfants de découvrir au plus près les spécificités et les caractéristiques de leur cadre de vie.

Depuis 2005 plus de 5000 enfants ont bénéficiés des interventions de ce programme. La finalité est de pérenniser et voir de renforcer ou élargir le champ d'actions.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Proposer chaque année un programme pluri-thématiques d'interventions pédagogiques sur les enjeux écologiques du territoire (énergie et climat, qualité de l'air, réduction des déchets et économie circulaire, biodiversité et qualité de l'eau, agriculture et alimentation, forêt-bocage et paysages...).
- Le programme est proposé à toutes les écoles primaires du territoire
- Les interventions sont réalisées sous un format de 2 interventions en classes et un déplacement sur le terrain adapté selon la thématique (espace forestier, ferme pédagogique, parc éolien, unité de méthanisation, chaufferie bois, centrale solaire, rivière ou étang...)
- Le programme pourra évoluer pour intégrer une composante d'éducation à l'adaptation au changement climatique

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Faire participer chaque année environ 25 classes et 600 enfants.

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Associations l'Energie des Fées, Petits Débrouillards Bretagne, Association Bout de Branche, SMICTOM du Sud Est, Chambre d'agriculture, association eau et rivières de Bretagne, MéthaFerchaud, SOGEX, P&T Technologie, VSB Energie nouvelle,

MOYENS

Humains : technicienne bocage et environnement : coordination et suivi

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Chaque année

Financiers : 15 000 € / an

INDICATEURS

Réalisations


- Lancement du programme annuel

Résultats

- *Nombre de classes et d'enfants impliqués*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 

Maîtrise des consommations énergétiques 

Adaptation au changement climatique 

Préservation des ressources 

C4 - PRÉPARER LE TERRITOIRE ET SES ACTEURS A L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

RENFORCER L'INFORMATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

L'adaptation doit être envisagée comme un complément désormais indispensable aux actions d'atténuation déjà engagées. » Le GIEC met l'accent sur la nécessité de se préparer pour faire face à des nouvelles conditions d'existence. La question de la capacité des territoires à s'adapter et à engager des politiques publiques efficaces pour les années et les décennies à venir s'avère déterminante.

Or, force est de constater que l'adaptation au changement climatique est souvent restée le parent pauvre des politiques énergie-climat territoriales. Difficile en effet de mobiliser et d'intéresser sur des impacts que l'on appréhende difficilement de façon locale, dans le temps, ainsi que dans le type et l'ampleur des conséquences.

Pour réussir à engager une stratégie et des actions d'adaptation au changement climatique, il est nécessaire de mobiliser les acteurs locaux les plus concernés. Vulnérabilités comme adaptabilités au changement climatique doivent être traitées à l'échelle locale et au plus près des spécificités des territoires. Pour la Roche aux Fées, **l'agriculture et la ressource en eau** constituent des points majeurs des besoins d'adaptation au changement climatique. Mais il faut également considérer : **l'accueil ou l'hébergement de personnes vulnérables**, les activités économiques sensibles, les milieux naturels fragiles, les infrastructures, les zones inondables, les espèces invasives, l'accueil de réfugiés...

Çà et là, on voit émerger des GIEC locaux ou territoriaux mobilisant des scientifiques / universitaires pour produire une analyse adaptée spécifique d'un territoire et pour guider les acteurs locaux. Le projet AclimaTerra de la Région Aquitaine est un de ces exemples. Plus proche de la Roche aux Fées, le Workshop, organisé en février 2019 par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) pour le compte de l'AUDIAR et intitulé « *Changement climatique : Vulnérabilités et opportunités du territoire métropolitain rennais. Connaître pour mieux gérer l'incertitude* », est un autre exemple d'approche territoriale.

La finalité de cette action est de mettre en place une approche combinant un travail d'analyse mobilisant des experts et des universitaires afin d'apporter aux élus et aux acteurs locaux, des orientations et des actions leur permettant de préparer leur adaptation.

DESRIPTIF DE L'ACTION

- Réaliser un retour d'expériences des démarches de mobilisation et de mises en mouvement des acteurs locaux face aux vulnérabilités au changement climatique. (Les démarches de l'IAUR/AUDIAR peuvent notamment être éclairantes). Compiler et synthétiser l'ensemble des productions existantes
- Prendre contact avec des experts du climat et des universités pour envisager les cadres méthodologiques et organisationnels possibles.
- Recenser précisément les acteurs locaux les plus impactés par les changements climatiques et les mobiliser sur un premier temps d'échange sur leur perception et leurs actions en cours ou envisagées pour s'adapter.
⇒ Ces trois premières phases pourraient faire l'objet d'un atelier universitaire.
- Recenser les actions envisagées par les acteurs et identifier les domaines où de nouvelles actions devraient être mises en œuvre.
- Réaliser un travail spécifique d'analyse sur un réseau de 2 à 5 fermes de référence via la simulation de scénarios de changement climatique (+1,5° / +3° / +5°). Ce travail spécifique pourra être appliqué à d'autres secteurs sensibles (ressource en eau, populations sensibles...)
- Compiler et synthétiser les résultats au sein d'un guide de recommandations et d'actions
- Adapter et intégrer les recommandations dans l'éducation à l'environnement (cf fiche action C.3)

- Diffuser les résultats aux acteurs locaux via un temps de restitution et d'échanges et envisager la constitution d'un groupe local de suivi
- Organiser une communication auprès du grand public et intégrer les recommandations dans le programme d'éducation à l'environnement (cf fiche action C.3)
- Suivre la mise en œuvre des actions d'adaptation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Appréhender plus finement les enjeux de vulnérabilités du territoire et de ses acteurs
- Définir une stratégie d'adaptation au changement climatique
- Mobiliser les acteurs locaux à travers une approche pédagogique, didactique et pragmatique

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Experts climatologues, (J . Jouzel, H. Le Treut), experts météo-france, universités de Rennes, AUDIAR, IAUR, chambre d'agriculture, Syndicat d'eau, Syndicat de bassin versants, communes, industriels

MOYENS

Humains :
Chargé.e de mission TEPOS
Pilotage, animation et coordination

Financiers :
Budget de réalisation d'un atelier universitaire : 3000 €
Interventions d'expert/universitaires : à déterminer
Analyse spécifique à l'agriculture : 3500 €/ferme

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2020-2021 : atelier universitaire de préparation
2021-2022 : Mobilisation des acteurs, réalisation des analyses, restitution de la stratégie et recommandations
2023 - 2025 : lancer un suivi régulier des actions d'adaptation
2025 : bilan des actions engagées

INDICATEURS

Réalisations

- Mise en place de l'atelier universitaire
- Définition de la méthodologie
- Lancement de la mobilisation locale
- Livraison de la stratégie et du guide
- Évènement de restitution

Résultats

- *Nombre et types d'acteurs mobilisés*
- *Natures des actions d'adaptations engagées*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 🍌

Maîtrise des consommations énergétiques 🍌

Amélioration de la qualité de l'air 🍌

Adaptation au changement climatique 🍌🍌🍌

C5 - ORGANISER OU ACCUEILLIR DES TEMPS FORTS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
RENFORCER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL LIE AUX TRANSITIONS

CONTEXTE ET ENJEUX

La transition énergétique est parfois réduite à des aspects techniques alors qu'elle implique le changement d'un certain modèle de développement et une évolution des comportements et des choix individuels et collectifs ; Or, lorsqu'ils veulent mettre en place des mesures en faveur de la transition énergétique, les élus estiment difficile de convaincre ou d'intéresser leurs citoyens. Face aux craintes et aux résistances, la transition énergétique, et plus largement écologique, représente donc un défi d'appropriation.

Pour la collectivité, l'organisation et/ ou l'accueil de temps forts relatifs à la transition écologique permet de relayer et faire passer les messages propres aux changements nécessaires à la transition. L'exposition médiatique qui en résulte contribue également à intéresser les habitants aux actions et aux projets en cours sur leur territoire. C'est l'occasion de faire de la pédagogie propre à certains projets (en particuliers en énergies renouvelables) et de montrer comment ces projets s'insèrent dans un objectif de territoire commun.

L'exposition du territoire permet également de positionner Roche aux Fées Communauté comme un territoire dynamique, propre à accueillir le développement de filières économiques spécifiques. Il s'agit de mettre ainsi en lumière les opportunités de développement d'entreprises, de retombées économiques, de filières de formation et d'emplois que constitue la transition écologique.

Par le passé, Roche aux Fées Communauté a organisé ou accueilli des événements de plus ou moins grande portée. Entre 2010 et 2014, elle a organisé un forum autour de l'énergie et de l'habitat en mobilisant les entreprises artisanales du territoire. En 2015 et 2016, elle a successivement accueilli le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Energie) et le C3BIOM (Club des collectivités Biomasse de l'association AMORCE). En 2018, elle a organisé la semaine de la transition énergétique.

Pour la période 2020-2025, seront particulièrement ciblés : ***le Salon la Terre est notre Métier, les rencontres des Territoires à Energie Positive, La convention d'affaires du cluster BioGazvallée, les journées hydrogène dans les territoires, les salons biogaz...***

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail transversal (communication, énergie, économie, tourisme) pour étudier les opportunités d'accueil d'événements et mettre en place l'organisation et la coordination nécessaires
- S'impliquer dans le Salon la Terre est notre Métier organisé à Retiers en 2020 en lien avec le congrès mondial bio
- Proposer et organiser l'accueil des rencontres des Territoires à Énergie Positive
- Proposer et organiser l'accueil d'au moins un évènement annuel autour du biogaz, de la valorisation du bocage ou de l'hydrogène
- Organiser un temps de sensibilisation et d'information sur la transition écologique

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Organiser un temps évènementiel au moins tous les deux ans
- Définir une charte d'organisation limitant les impacts énergie, GES et déchets et réaliser un bilan carbone des évènements organisés

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Club Climat, ADEME, Région, Syndicat d'énergie, Association Aile, clusters bretons et nationaux, club biogaz de l'ATEE, association AMORCE, association CLER, réseau TEPOS, CIBE...
Acteurs locaux (asso, entreprises...)

MOYENS

Humains :
Mobilisation transversale des pôles communication, économie, énergie et tourisme pour le pilotage, animation et coordination.
Organisation en mode projet.

Financiers :
Budget spécifique et propre à l'évènement.
Ex du budget des rencontres TEPOS, budget estimé à 120 000 € (avec financements région, ADEME, participants pour un Budget équilibré.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2020 : Salon la Terre est notre métier
2022 ou 2024 : convention d'affaire du cluster biogaz vallée
2023 ou 2025 : accueil des rencontres TEPOS

INDICATEURS

Réalizations

- Mise en place du groupe de travail transversal
- Choix des évènements accueillis
- Tenue des évènements retenus

Résultats

- *Nombre et type d'évènements organisés*
- *Nombre et type de participants*
- *Estimations des retombées pour le territoire*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍
Production d'énergies renouvelables	👍
Adaptation au changement climatique	👍

C6 - S'APPUYER SUR L'ENTREE PAYSAGE COMME VECTEUR D'APPROPRIATION DE LA DEMARCHE TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE PAR LES CITOYENS

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS

CONTEXTE ET ENJEUX

La transition énergétique est parfois réduite à des aspects techniques alors qu'elle implique le changement d'un certain modèle de développement et une évolution des comportements et des choix individuels et collectifs ; Or, lorsqu'ils veulent mettre en place des mesures en faveur de la transition énergétique, les élus estiment parfois difficile de convaincre ou d'intéresser leurs citoyens. Face aux craintes et aux résistances, la transition énergétique, et plus largement écologique, représente donc un défi d'appropriation.

Sur Roche aux Fées Communauté, les difficultés ou les oppositions rencontrées autour des projets de méthanisation, de parcs éoliens et de chaufferies bois représente un défi démocratique autant qu'écologique. Pour impliquer les habitants et leur faire s'approprier les projets, leur association aux projets dès les premières phases est essentiel. Il est même possible de les intéresser aux résultats via du financement citoyen ou participatif mais ce n'est pas forcément suffisant.

Des résistances culturelles peuvent se manifester et sont souvent exprimées à travers les impacts des projets sur des paysages que l'on souhaite voir ni modifiés ni dégradés. L'entrée paysage a cette difficulté, qu'elle peut revêtir une forte part de subjectivité. Chacun à son idée du paysage « à préserver ». Le paysage rural/péri-urbain/agricole de Roche aux Fées Communauté est particulièrement concerné.

Pour autant, les transition écologique, énergétique, agricole modifient et vont modifier le paysage comme l'on fait d'autres transitions avant (modernisation de l'agriculture, les 30 glorieuses, la révolution industrielle...). Le pétrole et les énergies abondantes et bon marché ont permis de s'affranchir du paysage pour se développer, aménager, cultiver... L'utilisation massive des ressources fossiles a eu des impacts considérables sur le paysage, (gaspillage et un appauvrissement des terres agricoles, étalement urbain...), banalisation du cadre de vie... Si cette transition écologique est souhaitée, il apparait nécessaire d'en mesurer et d'accompagner les impacts et de préparer collectivement « le paysage de l'après-pétrole ».

Le Collectif Paysage de l'Après Pétrole (PAP) a l'ambition de fabriquer des outils d'accompagnement et d'animation à destination des collectivités et des habitants, sur le croisement entre les transitions énergétique, écologique, sociétale... et les paysages. L'objectif est de trouver les meilleures solutions et de rendre désirables et acceptables les transitions, via l'approche paysagère qui permet d'être plus efficace et de fédérer. La transition crée une occasion de renouer un lien fort entre énergie et territoire, et d'associer élus et habitants.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Organisation d'une rencontre ou d'échanges avec des territoires ayant expérimentés des démarches similaires et rencontre avec le collectif des paysages de l'après-pétrole.

Définition d'une première approche méthodologique applicable au territoire de Roche aux Fées Communauté et validation d'une démarche collective.

Constitution d'un groupe de pilotage constitué de personnes ou d'organismes aux statuts divers (acteurs locaux, habitants, élus, associations...),

Mobilisation d'étudiants paysagistes, agronomes, architectes... pour enclencher des échanges sur le terrain, mobiliser localement, faciliter la dimension prospective et l'appréhension des enjeux.

Création de contenus à partir de sorties collectives de terrain pour mobiliser les acteurs locaux, repérer et visiter des expériences engagées et reliées aux questions de paysage et/ou de transitions, se rendre compte des problématiques, réunir et faire émerger un débat constructif pour aller plus loin.

Construction d'un référentiel des paysages de l'après-pétrole qui croise et questionne les fonctions humaines fondamentales (se nourrir, habiter, se déplacer...) et le cadre de vie (biodiversité, eau, paysage, ...) et d'un guide de recommandations intégrables (sous forme d'Orientations d'Aménagement thématiques par exemple) dans des documents de planification (SCOT, PLU, PLUi, PCAET) et diffusées auprès des porteurs de projets (ENR, zones d'activités, zone d'habitat...).

Accompagnement des communes pour faciliter l'intégration des enjeux du plan climat dans la construction des documents d'urbanisme

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Aboutir à une meilleure compréhension partagée, à une visualisation des enjeux liés aux paysages et aux transitions dans les territoires.
- Construire des outils pour traduire les acquis de la démarche dans les politiques et les actions relatives à la transition.

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Acteurs locaux, Communes, Syndicat d'urbanisme, Observatoires du Paysage, Bretagne environnement, Universités de Rennes, AUDIAR, Collectif PAP, Architectes Paysagistes du Département et des services de l'état. Territoires précurseurs.

MOYENS

Humains :
Chargé de mission TEPOS :
Mobilisation, pilotage et coordination,
Accompagnement des communes

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2021 : Réalisation du retour d'expériences et lancement de la démarche

Financiers :
A déterminer : frais d'animation d'un collectif,
communication, production d'outils spécifiques

INDICATEURS

Réalisations

- Synthèse du retour d'expérience
- Validation d'un projet méthodologique
- Constitution du groupe de pilotage
- Réalisation des ateliers mobilisation
- Présentation du référentiel/guide

Résultats

- *Nombre et type de participants aux ateliers*
- *Enquête de perception sur la démarche*
- *Nombre et type d'intégration dans les PLU*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES



Maîtrise des consommations énergétiques



Amélioration de la qualité de l'air



Production d'énergies renouvelables



Adaptation au changement climatique



Lutte contre la précarité énergétique



Préservation des ressources



C7 - ANIMER, PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET EVALUER LE PROJET TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

ORIENTATION

RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ANIMER UNE DYNAMIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

CONTEXTE ET ENJEUX

L'exemplarité et l'ambition de Roche aux Fées Communauté à travers son projet TEPOS ne pourra s'effectuer sans y consacrer des ressources suffisantes et sans mettre en place une organisation spécifique et transversale en son sein. Il est nécessaire de dédier des moyens à l'animation et à la mise en place opérationnelle. La transversalité est également indispensable à l'atteinte des objectifs fixés.

La loi prévoit que les plans climat doivent être accompagné d'un dispositif de suivi et d'évaluation. La démarche d'évaluation joue un rôle important pour mieux appréhender les conditions de réussites et les difficultés et pour redéfinir des objectifs ou ré-affecter des moyens.

La dimension transversale et multithématiques du projet TEPOS nécessite une forte coordination entre les services et les politiques de Roche aux Fées Communauté mais également avec d'innombrables acteurs locaux, partenaires externes ou autres prestataires.

Enfin, les dimensions communication, sensibilisation et information sont essentielles à une bonne compréhension par les habitants de l'ambition et de la pertinence du projet.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les ressources en personnel affectés par Roche aux Fées à la mise en œuvre du projet TEPOS concerneront :

- Pôle énergie-environnement : 1,7 ETP (pilotage, coordination et suivi du PCAET, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, bocage, filière bois, éducation.
- Pôle Technique : 0,3 ETP (conseil en énergie partagé, rénovation de bâtiments publics)
- Pôle habitat : 1,25 ETP (rénovation de l'habitat, Espace Info Energie, centres-bourgs)
- Pôle transport : 0,6 ETP (vélo, covoiturage, TAD, ligne TER)
- Pôles numérique et économie (smart city, prospection économique, entreprises)
- Pôle communication (communication, promotion, évènementiels)

Des moyens supplémentaires seront recherchés pour couvrir les domaines suivants : la mobilisation et l'appropriation citoyenne, l'adaptation au changement climatique, la mobilisation agricole, la mobilisation des PME/PMI, artisans, les évènementiels...

La transversalité sera mise en œuvre à travers :

- Un Comité de pilotage transversal associant élus, acteurs locaux (asso, acteurs agricoles...) et partenaires sous l'autorité de la Présidence
- Un groupe technique des responsables de pôles sous l'autorité de la direction générale
- Un groupe de travail mixte (économie, énergie) sur la construction d'une politique agricole locale, la prospection économique des filières
- Un groupe de suivi mixte (finance, économie, énergie) sur le suivi financier (dépenses, recettes) et économique (investissements, chiffre d'affaire, emplois) du projet TEPOS et les prises de participation de Roche aux Fées Cté dans des sociétés d'énergie renouvelables

Le suivi-évaluation sera mise en œuvre à travers :

- L'utilisation de Climat Pratic en tant que tableau de bord synthétisant les indicateurs
- 1 présentation annuelle en Copil élus et partenaires
- 1 présentation annuelle de l'avancement aux acteurs locaux réunis dans le club climat énergie
- 1 à 2 réunions annuelles du groupe technique
- La réalisation d'une première évaluation après 3 années opérationnelles.
- La réalisation d'une évaluation après 6 ans en prévision du PCAET suivant.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Coordonner partenaires et actions pour assurer la mise en œuvre du projet TEPOS
- Assurer la promotion du projet TEPOS et du territoire
- Ajuster si besoin les objectifs et les moyens au regard du suivi

MAÎTRE(S) D'OUVRAGE(S)

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Associations locales, acteurs agricoles et économiques, ADEME, Région, ETAT, chambres consulaires, Syndicat d'Urbanisme, SMICTOM, SDE35, Club Climat Energie.

MOYENS

Humains : voir descriptif

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Tout au long du plan climat

Financiers : selon les actions. Proposition de mettre en place un suivi analytique du budget plan climat

INDICATEURS

Réalisations

- Réunions des groupes de suivis
- Présentation du bilan tri-annuel
- Présentation du bilan final

Résultats

- *Mise à jour des objectifs globaux (ENR, consommation, émissions...)*
- *Taux de réalisation des actions*
- *Budget transverse affecté aux actions du plan climat (dépenses, subventions, fiscalités...)*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES



Maîtrise des consommations énergétiques



Amélioration de la qualité de l'air



Production d'énergies renouvelables



Adaptation au changement climatique



Lutte contre la précarité énergétique



Préservation des ressources



DI - PERENNISER ET RENFORCER LE SOUTIEN AU CO-VOITURAGE

ORIENTATION

CONTRIBUER À UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE
DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES DE DEPLACEMENT
REDUIRE LA PRECARITE ÉNERGETIQUE EN REPERANT ET EN ACCOMPAGNANT LES MENAGES VULNERABLES

CONTEXTE ET ENJEUX

Le covoiturage apparaît comme une transition nécessaire vers un système de mobilité durable. Trois quarts des déplacements du quotidien en Bretagne sont réalisés en voiture. Le taux de remplissage est faible, avec 105 personnes transportées pour 100 voitures. Sur Roche aux Fées Communauté, seulement 4% des 21 000 000 de trajets annuels du quotidien sont réalisés en co-voiturage.

Le covoiturage est un moyen de transport « collectif » qui doit se développer. Il peut mailler un territoire via les trajets proposés par les personnes inscrites sur le réseau, la voiture en est le moyen de locomotion, et la mise en commun du véhicule détermine l'aspect « transport collectif ». Les études montrent que le covoiturage réduit les accidents sur les trajets domicile-travail et offre une aide à la mobilité des publics en insertion professionnelle. Par ailleurs, le co-voiturage est un type de transport qui demande peu d'investissements (6 aires qui ont été aménagées par le département d'Ille et Vilaine le long de la Rennes-Angers).

Depuis plusieurs années, Roche aux Fées Communauté apporte un soutien à l'association Co-voiturage+, une association bretonne de promotion de l'éco mobilité en Ille-et-Vilaine. Créée en 2002, elle entend promouvoir et être le porte-parole des actions en faveur du développement du covoiturage pendulaire sur son territoire de compétences. Elle anime le réseau Ehop, une solution de transport durable et solidaire, spécialiste du domicile-travail. Ehop organise le service de covoiturage auprès des utilisateurs et des entreprises à travers Ouestgo.fr, la plateforme de covoiturage de proximité de référence en Bretagne.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

- Mise en œuvre de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association co-voiturage +
⇒ *Intégrer à la convention un travail sur l'identification des flux de déplacements et des besoins de rabattement vers les grands axes de transport (lignes TER et Bus, axe Rennes-Angers)*
- Réalisation d'enquêtes d'intention et de pratiques dans les entreprises des parcs d'activités économiques du territoire et développement d'actions d'encouragement à la pratique du co-voiturage
⇒ *Sensibiliser par cet intermédiaire les entreprises aux Plans de Déplacement Entreprises (cf lien avec action B.2)*
- Organisation de speed-meeting entre co-voitureurs potentiels, communication et mise en valeur des plateformes de mise en relation, en particulier OuestGo.
- Identification et valorisation des aires et espaces de covoiturage du territoire le long de la 4 voies Rennes/Angers et à proximité des gares de la ligne TER Rennes-Chateaubriant (Fiche action D.2)
- Intégration du co-voiturage dans l'offre globale de mobilité offerte sur le territoire

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Augmenter par 2 le taux de co-voiturage sur le territoire à horizon 2030.

Faciliter le rabattement vers les grands axes de transport du territoire (4 voies Rennes-Angers Ligne TER Rennes-Chateaubriant)

Renforcer la communication sur la solution co-voiturage et mieux connaître les pratiques

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté
Co-voiturage +

PARTENAIRE(S)

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

MOYENS

Humains :
Pôle transport – suivi, coordination

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Déjà opérationnel. Fonctionnement en continu

Pôles énergie et économie : coordination avec les actions connectées (B.2)

Financiers : soutien à l'association co-voiturage +, communication

INDICATEURS

Réalisations

- Campagnes de communication et enquêtes
- Renouvellement de la convention avec covoiturage +
- Présentation du bilan d'activités de la convention

Résultats

- *Indicateurs de fréquentation des aires de co-voiturage*
- *Nombre de covoitureurs du territoire inscrits sur ouest-go*
- *Nombre de trajets au départ et à l'arrivée du territoire*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES 🍃🍃
- Maîtrise des consommations énergétiques 🍃🍃
- Amélioration de la qualité de l'air 🍃🍃
- Lutte contre la précarité énergétique 🍃

D2 - PARTICIPER A LA RENOVATION ET A LA MODERNISATION DE LA LIGNE TER RENNES-CHATEAUBRIANT

ORIENTATION

CONTRIBUER À UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

DEVELOPPER LES RESEAUX ENERGETIQUES ET LES ENERGIES RENOUVELABLES COMME SUPPORTS DE CREATION DE RICHESSES LOCALES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

RENFORCER L'USAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE ET ENJEUX

Il existe un gisement important de report modal vers la marche, le vélo, et les transports en commun. L'intermodalité (possibilité de passer d'un mode de transport à un autre) sera déterminante.

Le territoire est traversé par une ligne TER, reliant Rennes et Châteaubriant opéré par la SNCF pour le compte de la Région Bretagne. Cette ligne participe de façon majeure à l'offre de mobilité du territoire. Cette ligne a permis la réalisation de plus de 500 000 trajets lors de l'année 2015 avant des ralentissements générés par la vétusté des installations. Consciente de l'importance stratégique de cette ligne pour le territoire, Roche aux Fées communauté s'est fortement engagée pour sauver la ligne en mobilisant les acteurs concernés (Régions, SNCF, Etat et territoires traversés) et en participant financièrement aux travaux de rénovation.

Mais Roche aux Fées Communauté souhaite également améliorer la performance de cette ligne dans une perspective d'augmentation de son usage et de diminution du recours à la voiture au bénéfice notamment de la qualité de l'air sur la Métropole Rennaise. Le développement et l'amélioration du service passe par une augmentation du niveau de fréquence, de la qualité des connexions et de l'adaptation aux besoins des usagers.

Cela peut passer par des solutions innovantes telles que le train hydrogène pour remplacer les motrices diesel (lien avec les actions D.7 et B.4) et éviter l'électrification et/ou des solutions de modules ferroviaires, autonomes et à la demande.

La facilitation de l'usage du train pourrait également passer par la mise en œuvre du terminus de la ligne au niveau de l'arrêt de la Poterie à Rennes. Cet arrêt permet la connexion au reste de la ville via la ligne métro. Le terminus à cet arrêt pourrait avoir également le mérite de réduire les contraintes de gestion de l'étoile ferroviaire de Rennes.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

- Rénovation des voies et du ballast sur les tronçons Rennes-Retiers en 2019 et Retiers-Châteaubriant en 2021.
- Proposition de test de la faisabilité d'un terminus de la ligne au niveau de la halte de la Poterie pour réduire les contraintes d'accès sur la gare de Rennes et permettre d'augmenter les fréquences de circulation.
- Mise en œuvre d'une campagne de communication et promotion du train pour faire revenir les usagers vers le train en lien notamment avec les solutions locales de rabattement vers les gares, à travers le vélo (fiches action D.4 - D.5), le co-voiturage (D.1) et le transport à la demande (D.3).
- Etude de faisabilité de l'avitaillement hydrogène d'un train et de l'opportunité de la création d'une halte en lien avec le projet de station multi-énergie (fiche action D.7) sur la zone d'activités du bois de Teillay.
- Etude et expérimentation du déploiement d'un module ferroviaire léger et autonome dont le fonctionnement s'adapte aux besoins réels des usagers (transport à la demande). Les horaires s'ajustent à la fréquentation grâce au numérique en évitant les circulations à vide et les arrêts inutiles. Cette solution s'inscrit en complémentarité d'un ter pour les heures de pointe. Sa motorisation électrique (batterie) ou hybride (h2, biogncv) évite l'électrification tout en mobilisant les ressources du territoire. Son faible poids impacte moins l'infrastructure pour réduire les frais d'entretien. Cette solution répond aux enjeux : d'un service attractif, confortable pour les usagers, vraie alternative crédible à la voiture solo, de

rentabilité de l'exploitation d'une "petite ligne", de préservation de la qualité de l'air et de diminution des gaz à effet de serre.

- Préparation d'un programme complet de modernisation incluant le matériel roulant, les infrastructures de signalisation et les services associés.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Augmenter la part modale du train dans les trajets du quotidien, retrouver et même dépasser les niveaux de fréquentation maximum constatés en 2015.
- Evaluer et tester des solutions innovantes permettant une amélioration du service, de la rentabilité et une diminution des impacts environnementaux

MAITRE D'OUVRAGE

Région Bretagne, SNCF

PARTENAIRE(S)

Roche aux Fées Communauté, Etat, Rennes Métropole, CC de Châteaubriant, Région Pays de la Loire, SDE35, ADEME, Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, AUDIAR

MOYENS

Humains :
Pôle transport – suivi

Financiers : participation à hauteur de 3 M€ à la rénovation
Restant à définir sur le volet modernisation

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2019 – 2021 : rénovation
2020 : évaluation des solutions et besoins de modernisation
2023 : test d'un train hydrogène ou autonome
A partir de 2025 : modernisation

INDICATEURS

Réalisations

- Ré-ouverture de toute la ligne
- Présentation des études d'opportunité des solutions innovantes
- Lancement des expérimentations
- Présentation du programme de modernisation
- Lancement des travaux de modernisation

Résultats

- *Indicateurs de fréquentation de la ligne*
- *Indicateurs d'évaluation du report modal*
- *Part des énergies utilisées pour le fonctionnement de la ligne*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍👍
Lutte contre la précarité énergétique	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍

D3 - PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

ORIENTATION

CONTRIBUER À UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES DE DEPLACEMENT

CONTEXTE ET ENJEUX

Le transport à la demande répond à un enjeu majeur pour les collectivités en cherchant à apporter une solution une solution de transport sur-mesure à toutes les populations, y compris dans les secteurs de faible densité démographique. Il offre une alternative aux transports en commun là où des lignes régulières ne sont pas envisageables.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Roche aux Fées Communauté a mis en place en 2000 un service de transport à la demande pour remédier à l'éloignement et à l'isolement d'une partie des habitants de ce territoire rural. Pour ce faire, la communauté, dans le cadre de sa compétence "Aménagement de l'espace", a demandé au conseil départemental d'Ille-et-Vilaine une délégation de compétence lui permettant d'organiser des transports de proximité.

Il est ouvert à tous les habitants de la communauté après une adhésion préalable gratuite en mairie. Les déplacements, assurés par des sociétés locales de taxis, peuvent être des trajets domicile/point d'arrêt (dépose ou prise en charge) ou point d'arrêt/point d'arrêt. Les points d'arrêt sont définis en concertation avec les 16 communes membres. Le coût du trajet est de 2€.

Par ailleurs, les sociétés de taxi impliquées font partie des gestionnaires de transport ciblés pour convertir leur flotte de véhicules vers des véhicules à faibles émissions (électrique, BioGNV, hydrogène) et venir se ravitailler dans les futures stations-services multi-énergie (fiche action D.7).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Répondre à l'isolement et aux besoins de déplacements de population spécifique (personnes âgées, à mobilité réduite, jeunes, demandeurs d'emplois sans voiture ou sans permis).

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
Communes reliées

MOYENS

Humains :
Pôle transport – suivi, coordination
Accueil : gestion des réservations

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Déjà opérationnel. Fonctionnement en continu

Financiers : financement du service






INDICATEURS

Réalisations

Résultats

- Indicateurs de fréquentation

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 
Maîtrise des consommations énergétiques 
Lutte contre la précarité énergétique  
Amélioration de la qualité de l'air 

D4 - DEFINIR UNE STRATEGIE ET DES ACTIONS DE PROMOTIONS AUTOUR DE L'USAGE DU VELO

ORIENTATION

CONTRIBUER À UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES DE DEPLACEMENT

CONTEXTE ET ENJEUX

Les enjeux de déplacements et de transition écologique (et même de santé) nécessitent de redonner toute sa place au vélo dans les politiques de mobilités, y compris dans les territoires ruraux ; Le vélo est une solution concrète aux besoins de déplacement quotidiens, touristiques et de loisirs ; Cependant, la part des déplacements en vélo reste excessivement faible, de l'ordre de 3 % sur le territoire de Roche aux Fées Communauté au même niveau que la moyenne nationale ; Pourtant la proximité (5 à 10 km) entre les bourgs, villages et pôles d'activités peut offrir des conditions acceptables d'utilisation du vélo, renforcées par le développement important des vélos électriques (batteries et à l'avenir peut-être hydrogène)

L'appropriation, par les habitants, du vélo comme moyen de déplacement régulier est notamment conditionné par l'existence d'itinéraires et des espaces de circulation sécurisés. C'est dans cette optique que Roche aux Fées Communauté lancé son plan vélo (fiche action D.5).

Mais, au-delà des itinéraires, il faut également redonner goût au vélo par une politique de promotion et d'accompagnement de l'utilisation du vélo.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Constituer un groupe de travail autour de la promotion et de la valorisation du vélo en lien avec le déploiement progressif du plan vélo territorial. Il pourra s'agir **dans un premier temps** :

De connaître et analyser les pratiques cyclistes du territoire en partenariat avec les clubs cyclistes, écoles, entreprises, communes et d'utiliser les études réalisées par d'autres organismes (INSEE, AUDIAR)

Analyser la situation (par exemple : occupation des places de stationnement et environnement proche, durée du stationnement, règlement pour les vélos, points noirs, discontinuités dans le réseau, etc) en particulier à proximité des entreprises, magasins, lieux touristiques, installations fortement fréquentées

D'évaluer le ressenti et les besoins des habitants au regard du mode de déplacement cycliste (sondage de popularité, sentiment de sécurité, stationnement, etc) et d'informer sur le développement du plan vélo.

Puis évaluer **dans un second temps**, les actions de promotions les plus pertinentes pour augmenter le taux d'utilisation du vélo et qui pourront être :

- Ajouter un élément pour faciliter l'utilisation du vélo dans le train, pour renforcer l'intermodalité.
- De développer des offres de locations vélo afin de provoquer l'essai par la population (système de vélos en libre-service et/ou système de location longue durée).
- D'aider directement les habitants en subventionnant l'achat de vélos classiques, vélos utilitaires, vélos pliants (pour l'intermodalité avec les transports en commun), ou de vélos à assistance électrique (VAE).
- D'encourager l'apprentissage du vélo (par ex. à l'école primaire : faciliter la mise en place de « permis cyclistes » animés par des employés municipaux, police municipale ou des des parents d'élèves) et inciter la réappropriation des deux roues.
- Soutenir les ateliers de réparation, le recyclage en lien avec les Repairs cafe du territoire et les clubs de vélo
- Développer des démarches innovantes autour des services vélos (vélos spéciaux, familiaux et vélo cargo)

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mettre en place une politique globale de promotion du vélo
- Multiplier par 2 la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien.

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Clubs de vélo, communes, entreprises, Repair café, écoles, gendarmerie, police municipale, loueurs potentiels (taxi ?)

MOYENS

Humains :
 Pôle transport – pilotage et coordination
 Pôle énergie : recherche d'expériences, de partenaires

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2021-2022, en cohérence avec la réalisation du premier itinéraire du plan vélo

Financiers : à déterminer après évaluation :
 Campagne de communication, aides à l'acquisition, soutien aux permis vélo..

INDICATEURS








Réalizations

- Mise en place du groupe de travail
- Présentation d'un bilan d'enquête
- Mise en place des actions de promotions

Résultats

- *Part modale du vélo (enquête)*
- *Nombre de permis vélo*
- *Suivi de fréquentation des itinéraires*
- *Taux d'équipements vélo*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES  
- Maîtrise des consommations énergétiques  
- Amélioration de la qualité de l'air  
- Lutte contre la précarité énergétique 

D5 - DEPLOYER LES PREMIERS ITINERAIRES DU SCHEMA DIRECTEUR VELO TERRITORIAL

ORIENTATION

CONTRIBUER À UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

DIVERSIFIER LES MODES DE DEPLACEMENT

CONTEXTE ET ENJEUX

Les enjeux de déplacements et de transition écologique (et même de santé) nécessitent de redonner toute sa place au vélo dans les politiques de mobilités, y compris dans les territoires ruraux ; Le vélo est une solution concrète aux besoins de déplacement quotidiens, touristiques et de loisirs ; Cependant, la part des déplacements en vélo reste excessivement faible, de l'ordre de 3 % sur le territoire de Roche aux Fées Communauté au même niveau que la moyenne nationale ; Pourtant la proximité (5 à 10 km) entre les bourgs, villages et pôles d'activités peut offrir des conditions acceptables d'utilisation du vélo, renforcées par le développement important des vélos électriques (batteries et à l'avenir peut-être hydrogène)

L'appropriation, par les habitants, du vélo comme moyen de déplacement régulier est notamment conditionné par l'existence d'itinéraires et des espaces de circulation sécurisés C'est particulièrement le cas en milieu rural où les routes sont entièrement dédiées aux véhicules routiers

Roche aux Fées Communauté a travaillé à la définition de son 1^{er} schéma directeur vélo en prenant comme périmètre le pôle de et vers Retiers. Les objectifs de ce plan sont les suivants :

- favoriser les modes de déplacement doux et la pratique du vélo,
- définir une stratégie de déploiement d'un réseau communautaire en lien et en cohérence avec les schémas communaux et les aménagements existants,
- produire un plan d'actions d'aménagement.

La collectivité a adoptée en 2018 la compétence mobilité douce en ajoutant à sa compétence transport la mention suivante :

« Améliorer la mobilité et l'accès aux activités et services-équipements, par la réalisation d'infrastructures et la mise en place de services d'intérêts communautaires, inscrits dans le plan et schémas approuvés par délibération ».

Il s'agira également de redonner goût au vélo par une politique de promotion et d'accompagnement (cf fiche action D.5)

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Le schéma directeur prévoit de réaliser des aménagements pour les cyclistes et les piétons afin de permettre la desserte du pôle de Retiers à ses communes proches sur des distances adaptées aux déplacements utilitaires (4/5 km maximum à savoir Le Theil de Bretagne et Coësmes) et entre communes possédant des sites d'intérêts touristiques majeurs, Essé et Marcillé-Robert. La contrepartie demandée aux communes est d'assurer la continuité urbaine et d'équiper les points-équipements desservis par des stationnements appropriés.

Différents types d'aménagements sont prévus pour faciliter les déplacements à vélo et rendre les cyclistes visibles sur l'espace public. La **piste cyclable** constitue un espace protégé exclusivement réservé aux vélos. Elle est physiquement séparée de la chaussée.

La **bande cyclable** se matérialise quant à elle par une ligne de peinture continue qui rend les cyclistes visibles par les autres usagers de la route. Les routes existantes avec des aménagements sécurisés pour limiter la vitesse et marquer l'itinéraire comme étant une voie partagée avec les cyclistes.

La 1^{ère} phase de ce plan est un déploiement sur 4 ans (2019-2022)

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Déployer environ 20 km d'itinéraires vélo
- Définir le dispositif de suivi de la fréquentation

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
Communes reliées

MOYENS

Humains :
Responsable pôle transport – suivi, coordination
Pôle technique : suivi travaux

Financiers : financement des infrastructures et signalisation : 1,4 M€ HT.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Mai-Juin 2019 : études pré-opérationnelles (relevés topographiques, géotechnique)
2021 : mise en service des liaisons Retiers-Le Theil, Retiers-La Roche aux Fées et La Roche aux Fées-Marcillé-Robert
2022/2023 : fin travaux du plan en totalité

INDICATEURS



Réalisations



- Lancement des travaux
- Ouverture des liaisons



Résultats



- *Indicateurs de fréquentation*
- *Estimation du report modal*
- *Kilomètres de pistes vélos ouvertes*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES  

Maîtrise des consommations énergétiques  

Amélioration de la qualité de l'air  

Lutte contre la précarité énergétique  

D6 - DEPLOYER DES SOLUTIONS CONTRIBUANT A LIMITER LES BESOINS DE DEPLACEMENTS

ORIENTATION

CONTRIBUER A UNE MOBILITE DECARBONNEE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

REDUIRE LES BESOINS DE DEPLACEMENT

CONTEXTE ET ENJEUX

Les enjeux de déplacements et de transition écologique nécessitent de faire évoluer à la fois le type de transport utilisés pour se déplacer (transport collectif plutôt qu'individuel, vélo ou marche plutôt que voitures) et l'impact environnemental des modes de transports (biogncv ou électrique plutôt que fossile). Mais à l'instar des économies d'énergie, la réduction même du besoin de déplacement doit faire partie des objectifs d'un plan climat sur la mobilité.

Plusieurs axes d'actions peuvent être ainsi travaillé selon les typologies de besoins de déplacement (travail, achats, santé ou loisirs). D'une manière générale, il s'agit de rapprocher les lieux de vie. Cela suppose de conforter une répartition équilibrée des emplois, des services, des commerces et des loisirs.

Il est ainsi nécessaire d'éviter une concentration accrue de ces lieux dans des communes ou des villes toujours plus engorgées par les flux de déplacements induits. Cela suppose, pour la Roche aux Fées de conserver un territoire rural dynamique s'appuyant sur un équilibre entre les communes rurales et les trois pôles de centralités de Retiers, Martigné-Ferchaud et Janzé.

Roche aux Fées Communauté conduit plusieurs actions permettant de rapprocher les lieux de vies en limitant les besoins de déplacements : redynamisation de centres bourgs, espaces de co-working, développement du télétravail, déploiement de la fibre optique, soutien aux derniers commerces...

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Accompagner et soutenir des opérations de **revitalisation de centres bourgs** pour qu'ils conservent leurs rôles de cœurs d'activités (tout en maîtrisant la place de la voiture), lieux de vie sociale, d'identité territoriale valoriser le patrimoine bâti limiter l'étalement urbain. Plusieurs opérations sont conduites sur les communes d'Eancé, Martigné-Ferchaud, Retiers, Janzé. Ces opérations touchent à la fois la requalification ou au développement de logements et à la rénovation ou la réouverture de commerces de proximité. La Communauté de communes aide spécifiquement, la rénovation des logements communaux, le maintien du dernier commerce, la réalisation ou la rénovation d'équipements sportifs de proximité.
- Créer **un espace de co-working** au sein de la « Canopée » un immeuble tertiaire de Janzé rénové par Roche aux Fées Communauté qui accueillera également un FABlab communautaire et des services publics liés à l'emploi. L'espace de co-working sera composé de 6 bureaux fermés, 2 open-spaces et 2 salles de réunion. Les objectifs : donner l'opportunité aux indépendants, télétravailleurs, porteurs de projet de rompre l'isolement en mettant à disposition des espaces de travail et services mutualisés et offrir une alternative de travail pour les salariés et les entreprises du territoire en limitant leurs déplacements contraints et pour les maintenir sur leur territoire de vie.
- Déployer **un réseau de fibre optique** facilitant des usages de télétravail, de télé médecine, de téléservices (aides à l'emploi...) et contribuant au maintien d'activités économiques et commerciales au plus proche du territoire.
- Mettre en place **le télétravail** pour les agents de la communauté de communes pour limiter les déplacements contraints.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Réduire les besoins de déplacement et maintenir des activités sur les territoires
- Limiter les consommations de foncier agricole en périphérie des bourgs

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, commune, Région Bretagne, Mégalis, CCI, CMA...

MOYENS

Humains :
En transversalité des pôles selon les actions : pôle habitat-transport, économie-emploi, numérique, ressources humaines

Financiers :
Aides à la rénovation de logements, commerces
Rénovation de l'immeuble la Canopée, espace co-working
Financement du déploiement de la fibre
Investissements dans des équipements de télétravail

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Sur toute la durée du plan climat

INDICATEURS

Réalizations

- Lancement d'opérations de redynamisation de centres bourgs
- Ouverture de l'espace co-working
- Opérationnalité du télétravail
- Déploiement de la fibre

Résultats

- *Nombres d'opération de redynamisation*
- *Nombre et type de locaux rénovés*
- *Indicateurs de fréquentation du coworking*
- *Indicateurs du télétravail*
- *Nombres de locaux raccordés à la fibre*

IMPACTS ATTENDUS

- | | |
|---|-----|
| Réduction des émissions de GES | 👍👍👍 |
| Maîtrise des consommations énergétiques | 👍👍👍 |
| Amélioration de la qualité de l'air | 👍👍 |
| Lutte contre la précarité énergétique | 👍 |

D7 - DEPLOYER UNE PREMIERE STATION-SERVICE MULTI-ENERGIES

ORIENTATION

CONTRIBUER A UNE MOBILITE DECARBONEE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENCOURAGER LES ALTERNATIVES AUX CARBURANTS FOSSILES

CONTEXTE ET ENJEUX

Le secteur des transports représente **14 %** des émissions de gaz à effet de serre sur Roche aux Fées communauté La partie Fret comptant pour **5 %**. Malgré le développement de l'électromobilité avec le déploiement de 5 bornes de recharges publiques par le SDE35, le diesel et l'essence représentent la quasi-totalité des carburants utilisés.

Or, grâce à ses potentiels en énergies renouvelables, le territoire de la Roche aux Fées peut espérer développer la production de carburants locaux tels que le BioGNV ou l'hydrogène vert. Ces filières sont en développement mais les objectifs nationaux (fin de la vente de véhicules essence et diesel en 2040) et locaux (restrictions d'accès pour les véhicules polluants dans la métropole Rennaise pour préserver la qualité de l'air) leur offre des perspectives ; sous réserve d'une production décarbonée et locale, ces nouveaux carburants peuvent contribuer à une diminution des émissions, de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ;

L'étude d'opportunités Territoire Hydrogène (cf fiche action) conduite en 2018 a montré les potentialités de développement du vecteur hydrogène via une production par électrolyse ou gazéification de biomasse ; Le projet d'injection de biométhane ENERFEES (cf fiche action) offrira une production locale de bioGNV à horizon 2021 L'enquête menée dans le cadre d'étude hydrogène auprès de gestionnaires de flottes professionnelles montrent leur intérêt pour ces nouvelles mobilités, sous réserve de disposer d'un réseau suffisant de stations

Compte-tenu d'une probable mixité des futurs carburants (selon les usages), Roche aux Fées Communauté, avec son partenaire le Syndicat d'Energie d'Ille et Vilaine, porte le projet d'une première station multi-énergies (BioGNV, électricité renouvelable, hydrogène Vert) sur la zone industrielle du Bois de Teillay.

L'objectif est également d'évaluer la complémentarité possible de la station avec l'avitaillement d'un train hydrogène ce qui pourrait (sous réserve de faisabilité technique) permettre un arrêt de transport en commun sur cette zone qui compte 800 emplois

A horizon 2030, l'objectif est de pouvoir déployer trois de ces stations pour illustrer la capacité du territoire à produire ses carburants

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Intégration du projet de station dans l'écosystème SMILE (smartgrids).
- Réaliser l'étude de faisabilité technico-économique d'une station multi énergie
- Etudier la faisabilité d'un arrêt ferroviaire avec recharge d'un train hydrogène
- Sensibilisation, information et mobilisation renforcée des gestionnaires de flottes professionnelles
- Construction de la station sur la ZA du Bois de Teillay en cohérence avec les enjeux liés à l'urbanisme et aux risques technologiques.
- Réalisation d'un suivi-évaluation sur 3 ans afin de préparer les futures stations

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Convertir une flotte de l'ordre de 100 véhicules professionnels au bioGNV et à l'hydrogène
- Valider la pertinence d'un arrêt ferroviaire d'avitaillement d'un train hydrogène

MAÎTRE D'OUVRAGE(S)

Syndicats d'Energie d'Ille et Vilaine
SEM EnergiV
Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

Région Bretagne, ADEME, Clusters, CCI
Gestionnaires de flottes locaux, producteurs d'énergie locaux (ENERFEES, FEEOLE)
Industriels, énergéticiens, ensembliers de stations-service

MOYENS

Humains :
Responsable pôle énergie - coordination et suivi
Responsable économie – relais et mobilisation
des entreprises

Financiers :
Participation à l'étude de faisabilité
Co-investissement dans la station (via achat du
terrain par ex)

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 : étude de faisabilité - Mobilisation
2021 : mise en service de la station
2024 : bilan et préparation du déploiement

INDICATEURS

Réalisations

- Lancement de l'étude
- Démarche de mobilisation des gestionnaires
de flottes
- Mise en service de la station

Résultats

- *Nombre et type de véhicules engagés*
- *Part des différents carburants (Elec, BioGnv, H2)*
- *Quantités d'énergie délivrées par an*
- *Estimations des gains en GES et polluants*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES 🍃🍃🍃
- Maîtrise des consommations énergétiques 🍃
- Amélioration de la qualité de l'air 🍃🍃🍃
- Production d'énergies renouvelables 🍃🍃

E1 - PERENNISER LE SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

ORIENTATION

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIF OPERATIONNEL :

AMPLIFIER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET DE L'HABITAT
DEVELOPPER LE POTENTIEL D'ENERGIES RENOUVELABLES
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

En tant qu'acteurs de proximité, les communes et leurs groupements ont la responsabilité de mettre en place des actions diversifiées dans le cadre d'une politique territoriale énergie/climat : optimisation de la gestion énergétique, réalisation d'audits, réhabilitation des bâtiments publics, réduction de la consommation des véhicules et développement des véhicules propres, optimisation de l'éclairage public, développement des énergies renouvelables...

Le budget énergie des 16 communes est estimé de l'ordre d'1 million € (environ 37 €/habitant - source CEP 2010-2018). Les bâtiments publics (écoles, mairies, salles polyvalentes, salles de sport, bâtiments d'accueil...) représentent plus d'une centaine de sites pour près de 100 000 m² sur le territoire du Pays de la Roche aux Fées.

C'est un poste qu'il est possible de réduire en investissant pour améliorer la performance énergétique du patrimoine et en consacrant des moyens à sa bonne gestion. Le suivi régulier des consommations et dépenses est essentiel dans cette démarche de maîtrise de l'énergie. Cependant, les communes, notamment les plus petites, ne disposent pas forcément des moyens humains et des compétences techniques pour assurer un suivi précis des consommations de fluides, des différents abonnements ou contrats de fournitures d'énergie. Elles ne disposent pas non plus forcément des compétences et du temps pour engager des programmes ambitieux d'optimisation et de rénovation. Le Conseil en Energie Partagé permet d'apporter les compétences et la disponibilité nécessaires.

Roche aux Fées communauté souhaite mettre à disposition une personne compétente du service technique et ainsi accompagner au mieux les communes dans leurs démarches de rénovation et de gestion énergétique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Le service sera organisé autour des missions suivantes :

- Bilan et suivi des consommations et dépenses en fluides (énergie et eau) du patrimoine des communes.
- Accompagner les communes sur les aspects énergétiques lors des projets de bâtiments neufs ou de rénovation et faciliter la planification des travaux
- Accompagner et conseiller lors de la mobilisation de financements (fond de concours, aides d'état, CEE...)
- Animer un réseau de référents communaux sur des sujets spécifiques (ventilation, qualité de l'air intérieur...) via des journées techniques ou des visites.
- Analyser le potentiel et promouvoir la production ENR, notamment en matière d'autoconsommation
- Promouvoir la construction durable, les chantiers à faibles nuisances et les filières éco-matériaux locaux.
- Intégrer les enjeux de qualité de l'air intérieur (incl. Radon) et de ventilation lors des travaux de rénovation
- Intégrer les enjeux relatifs à l'adaptation au changement climatique notamment pour la maîtrise des impacts canicules (stratégie de refroidissement, choix de matériaux, ventilation, implantation...)
- Valoriser les rénovations réalisées et les gains énergétiques pour favoriser la mise en œuvre d'autres chantiers

Un comité de pilotage sera mis en place pour organiser le planning d'activités.
Le service sera intégré au réseau régional des conseillers en énergie partagé

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Réaliser un suivi régulier des consommations énergétiques communales
- Améliorer la qualité des rénovations énergétiques
- Organiser une planification de la rénovation des bâtiments publics
- Déterminer un potentiel de réduction des consommations sur les bâtiments publics
- Informer et accompagner sur des sujets nouveaux : qualité de l'air, filières éco-matériaux, adaptation
- Améliorer la santé et le confort des usagers

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

ADEME Bretagne et réseau Breton des CEP.
Région Bretagne

MOYENS

Humains : 1 technicienne du service technique à hauteur de 0,3 ETP par an (~ 8000 €/an)

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Dès 2019 et sur la durée du plan climat 2025

Financiers : 2000 € (animations, visites...)

INDICATEURS

Réalisations

- *Date d'opérationnalité du service*
- *COPIL annuels*

Résultats

- *Nombre de profils énergétiques réalisés*
- *Nombre d'accompagnements réalisés*
- *Economies financières réalisées*
- *Economies d'énergies constatées*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Adaptation au changement climatique	👍

E2 - ACCOMPAGNER LES TPE/PME/PMI DANS LEUR DEMARCHE D'EFFICACITE ENERGETIQUE ET VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE

ORIENTATIONS

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES
ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS VERS UNE DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ECONOMIQUES VERS UNE MEILLEURE MAITRISE ENERGETIQUE
FAVORISER L'EVITEMENT ET LE RE-EMPLOI
MAXIMISER LE TAUX DE RECYCLAGE DES DECHETS
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS

CONTEXTE ET ENJEUX

Roche aux Fées Communauté joue un rôle important dans le développement économique de son territoire et a une responsabilité dans la préservation environnementale des espaces. La poursuite de ces deux objectifs peut permettre d'aboutir à la construction d'une économie locale durable. La collectivité peut jouer un rôle de facilitateur en donnant les moyens aux entreprises de réduire leur impact environnemental en développant des zones d'activités durables.

Les PME/PMI constitue un tissu économique dynamique et important sur la Roche aux Fées. A l'instar de tous les autres acteurs du territoire (collectivités, associations, habitants, agriculteurs,), la sensibilisation et l'implication des acteurs économiques dans le plan climat est indispensable. Les actions qui en découlent peuvent permettre de changer leurs pratiques vers plus d'approvisionnement local, une meilleure gestion des déchets et ressources et plus de maîtrise de la consommation d'énergie.

Il est également essentiel d'échanger avec eux sur les opportunités économiques liés aux changements de pratiques énergétiques et aux actions d'adaptation au changement climatique. Le dynamisme et le potentiel du territoire peut inciter à la création de nouvelles filières « vertes » valorisant les ressources locales et créant des emplois locaux souvent non délocalisables.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mettre en œuvre une collaboration avec le pôle économie et le SMICTOM du sud-est pour identifier les acteurs, les besoins et esquisser un projet commun et transversal.

Mettre en place un groupe de travail avec les acteurs ressources au contact des entreprises (chambres consulaires, fédérations et associations professionnels, cluster, syndicats professionnels, service économique de la région, maison de l'emploi et de la formation...).

- ⇒ Mieux connaître leurs actions et outils d'accompagnement et leur présenter les objectifs énergie-économie-climat de Roche aux Fées Communauté
- ⇒ Recenser les bonnes pratiques existantes, identifier les entreprises motrices
- ⇒ Construction d'un programme d'animation territorial

Organiser des animations, ateliers de concertation pour identifier les besoins, sensibiliser à la performance environnementale et relayer les dispositifs existants : lettre d'informations, annuaire des apporteurs de solutions, catalogue et fiches ressources, réunions collectives, participation au club climat (fiche action C.2), participation collective à des évènements, visites

Construire et mettre en œuvre sur 3 ans, un programme local d'accompagnement (en partenariat avec les acteurs spécialisés) pour améliorer la performance *climat-air-énergie-déchets-ressources* des entreprises (activités et locaux) :

- ⇒ Identification de secteurs pour des démarches d'économie circulaire (fiche action B.2)
- ⇒ Opération collective : audits énergétiques, bourses aux déchets/ressources, charte
- ⇒ Identification de personnes ou structures ressources référentes
- ⇒ Promouvoir et/ou soutenir le conseil et l'accompagnement personnalisé (énergie, déchets, environnement, économie circulaire...) par les réseaux et acteurs existants.

Intégrer les enjeux énergie-climat-ressources dans la stratégie de développement économique de Roche aux Fées Communauté :

- ⇒ Collaborer de façon transversale avec le pôle énergie environnement pour maintenir une veille sur les contextes, les expériences, les opportunités, les acteurs spécialisés.
- ⇒ Décliner des chartes d'engagement, cahiers des charges ou règlements pour formaliser les engagements des entreprises dès leur installation dans les zones d'activités.
- ⇒ Décliner des orientations fortes en matière de qualité environnementale des zones d'activités et les faire certifier (Qualiparc, iso 14001, EMAS...)
- ⇒ Renforcer l'attractivité économique en soutenant la création et l'implantation de filières locales, innovantes non délocalisables et en travaillant sur les besoins et l'offre de formation (fiche action B.6)

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Collaborer avec les entreprises locales pour optimiser la gestion des matières, ressources et des flux
- Accompagner les entreprises dans la prise en compte de leur responsabilité sociétale et environnementale
- Créer des conditions favorables au développement des activités, attirer de nouvelles entreprises sur le territoire, créer des emplois

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

CCI, Chambre des métiers, associations de commerçants, SMICTOM du Sud Est, cluster B2E, cluster Creativ, ADEME, Région, association Eveil, réseau OREE, MEEF, EME Bruz

MOYENS

Humains :
Chargé.e de mission TEPOS : coordination et suivi
Pôle économie : lien avec le tissu local, l'accueil d'entreprises, la formation, l'emploi...

Financiers : à définir selon le cadre mis en œuvre (animation territoriale, soutien au bilan ou diagnostics individuels + coûts des adhésions aux différents clubs ...)

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 : préparation, mise en place des partenariats :
2021 : construction du programme d'animation, premiers temps forts
2022 – 2023 : mise en œuvre de l'animation territoriale

INDICATEURS

Réalisations

- Mise en œuvre d'un groupe de travail interne
- Installation du groupe de travail partenaires
- Définition du programme d'animation
- Lancement de l'animation territoriale
- Bilan évaluation

Résultats

- Participation aux temps d'information
- Nombre et type des accompagnements réalisés
- Nombre et type de certifications
- Consommation d'énergie du secteur tertiaire
- Indicateurs de collecte déchets des entreprises

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Adaptation au changement climatique	👍
Economie de ressources	👍👍👍

E3 - MOBILISER LES ENTREPRISES ET LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT EN FAVEUR DE LA RENOVATION DE L'HABITAT

ORIENTATIONS

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIFS OPERATIONNELS

AMPLIFIER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET DE L'HABITAT
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS

CONTEXTE ET ENJEUX

L'habitat représente un enjeu énergétique important pour le territoire. Avec près de 12 000 logements dont 9/10 de résidences principales et de maisons individuelles (88% des résidences principales, source INSEE), le secteur résidentiel consomme 17 % de l'énergie finale consommée sur le territoire. A cela s'ajoute une proportion importante de logements énergivores construits avant 1975. Des résidences parfois occupées par des ménages aux revenus modestes voir très modestes exposés à la précarité énergétique et sensibles à l'évolution des prix de l'énergie.

La rénovation énergétique des logements est également un enjeu majeur d'activité pour le secteur du bâtiment du territoire (plus de 550 Entreprises et 2000 salariés sur le Pays de Vitré – Porte de Bretagne).

Roche aux Fées Communauté pilote depuis 2010, une action d'accompagnement et de soutien à la rénovation des logements et en 2017, elle a mise en œuvre une plateforme habitat (fiche action E.5). Une condition importante à la massification de la rénovation de l'habitat est la mobilisation des professionnels du territoire concerné pour proposer une offre adaptée aux enjeux et répondant aux attentes des particuliers. Les plateformes territoriales ont donc également pour mission d'animer le réseau des professionnels du bâtiment. L'objectif est de renforcer l'offre de travaux et d'accompagnement afin d'assurer la montée en qualité et en quantité de rénovations énergétiques performantes. Cela suppose une évolution des pratiques professionnelles de l'ensemble des acteurs.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

- Se doter d'une bonne connaissance des acteurs du bâtiment sur le territoire en réalisant un état des lieux des entreprises du bâtiment (artisans, constructeurs, architectes, maîtres d'œuvre, bureau d'études, diagnostiqueurs)
 - ⇒ Une base de données entreprises pourra être produite et intégrée au suivi de la plateforme habitat pour mieux suivre la dynamique des entreprises locales (nb de chantiers, types et montants des travaux...)
- Mettre en place un parcours de réunions ou de temps d'informations sur :
 - ⇒ les actions habitat, énergie, climat de Roche aux Fées Communauté et sur les objectifs dans le secteur du bâtiment
 - ⇒ les dispositifs d'aides et d'accompagnement mis en place par Roche aux Fées Communauté sur son territoire à travers les actions du PLH et de la plateforme habitat.
 - ⇒ les dispositifs de formations existants sur différents points techniques spécifiques (étanchéité, ventilation, matériaux biosourcés...)
 - ⇒ les travaux relatifs à l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement de la population.
 - ⇒ La coordination de travaux entre entreprises pour améliorer la gestion et l'efficacité des chantiers de rénovation
- Organiser une démarche destinée à favoriser une collaboration plus étroite entre les artisans, les architectes et les maîtres d'œuvres.
 - ⇒ Pour des opérations de rénovation importantes, avec plusieurs corps d'état, la maîtrise d'œuvre est recommandée pour garantir un suivi de chantier et l'efficacité des travaux.
 - ⇒ Il s'agit de rapprocher artisans et maîtres d'œuvre pour trouver des solutions de suivi de chantier sur des opérations de rénovation qui en sont habituellement dépourvus (moins de 30 k€ de travaux, 2 à 3 corps d'état)
 - ⇒ Ces démarches peuvent aboutir à la constitution de groupements proposant des offres globales de rénovation.

- Mettre en œuvre un programme territorialisé de formation s'appuyant sur l'offre de formation existante des filières ou des centres de ressources.
- Organiser des temps de mise en valeur des savoir-faire des entreprises locales via un forum artisans, des visites régulières de chantiers, l'intégration au sein d'évènements existants (Foire de Retiers).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer une relation de coopération entre la plateforme habitat et les entreprises du bâtiment
- Favoriser la coordination des entreprises au sein d'offre globale de travaux plus efficaces
- Renforcer la montée en compétence par la formation pour renforcer la qualité des rénovations
- Renforcer la prise en compte de points spécifiques (étanchéité, ventilation, matériaux biosourcés...)
- Valoriser les savoir-faire des entreprises pour leur permettre d'accéder au marché de la rénovation

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Chambre des métiers, Espace Info Energie, CAPEB, FFB, réseaux des artisans locaux, maison de l'emploi et de la formation, Ecobatys, Réseau bâtiment durable

MOYENS

Humains :
 Chargé.e de mission TEPOS : coordination et suivi
 Pôle habitat : présentation des actions du PLH, de la plateforme habitat, de l'accompagnement
 Pôle économie : lien avec l'emploi, la formation et le développement des entreprises, la mise en valeur des savoirs faire

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2021 : préparation, mise en place des partenariats :
 2022 – 2023 : mise en œuvre de l'animation territoriale

Financiers : ~ 15 000 € pour une animation territoriale sur 2 ans

INDICATEURS

Réalisations

- *Mise en œuvre d'un groupe de travail*
- *Définition de l'animation territoriale*
- *Mise en œuvre de l'animation territoriale*
- *Bilan évaluation*

Résultats

- *Participation aux temps d'information*
- *Participation aux formations*
- *Nombre d'entreprises qualifiées RGE*
- *Groupement d'artisans constitués*
- *Part des entreprises locales dans les travaux suivis par la plateforme habitat*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍👍
Lutte contre la précarité énergétique	👍

E4 - COORDONNER AVEC LES ACTEURS LOCAUX, LE REPERAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MENAGES VULNERABLES

ORIENTATIONS :

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES
RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LA TRANSITION, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITE DE L'AIR

OBJECTIF OPERATIONNEL :

REDUIRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EN REPERANT ET EN ACCOMPAGNANT LES MENAGES VULNERABLES
IMPLIQUER LES RESEAUX D'ACTEURS LOCAUX EXISTANTS
PREPARER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

On évalue entre 1500 et 2000, le nombre de ménages qui seraient en situation de précarité ou de vulnérabilité énergétique sur Roche aux Fées Communauté : cette estimation regroupe ceux dont la facture énergétique n'est plus supportable au regard de leurs revenus, et ceux qui sont entrés dans des mécanismes de restriction compromettant leur accès à un confort de base. Pour un certain nombre de familles, ces deux aspects de la précarité énergétique se cumulent entre elles et avec de la précarité liée à la mobilité.

Les ménages concernés sont souvent « hors-jeu » vis-à-vis des politiques d'amélioration du logement et de maîtrise de l'énergie. Ne disposant d'aucune marge de manœuvre financière pour anticiper et décider la réalisation de travaux, elles sont généralement perdues pour se saisir des complexités administratives liées aux dispositifs d'aides existants. Elles sont souvent captives de leur situation sociale et se trouvent en situation de blocage, prises en tenaille entre les réponses techniques et comportementales de court et moyen terme, et les nécessités du quotidien.

Les questions de la détection et du premier contact avec les ménages concernés sont essentielles pour amorcer avec eux un travail autour de la notion de « bien-vivre chez soi » et pouvoir envisager des pistes durables de sortie de la précarité énergétique (travaux, financement, comportements, accompagnement social...)

La sensibilisation et la coordination des acteurs de terrain (travailleurs sociaux, aides à domicile, acteurs de la santé, élus, services municipaux, fournisseurs d'énergie...) peut permettre de combiner la détection, l'alerte, la visite à domicile, l'orientation et l'accompagnement des ménages les plus vulnérables

DESCRIPTIF DE L'ACTION

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Actualiser un état des lieux de la précarité énergétique liée au logement et à la mobilité sur le territoire en compilant des données externes (INSEE, ANAH, CCAS/CIAS, CAF, FSL...) afin de mieux caractériser la situation sur le territoire.

Renforcer la coordination des acteurs locaux à travers le groupe de travail déjà existant (pôle habitat Roche aux Fées Cté - élus.es en charge des CCAS de Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud – CDAS), des rencontres régulières, des formations spécifiques, des outils partagés...

Renforcer l'accompagnement financier de l'outil MOUS (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale) et la ré-orientation des ménages en difficulté vers ce dispositif.

Identifier avec ces acteurs locaux les besoins dans la lutte contre la précarité (ex : système d'alerte, accompagnement social, visite à domicile, financements, accompagnements techniques...) et définir des actions opérationnelles qui pourront être :

- *Formalisation d'une boîte à outils en direction des ménages (numéro d'alerte, guichet d'information, visite à domicile, accompagnement sur les éco-gestes (ex : Trak O Watt fiche action E.9), accompagnement social, visites CMEI (Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur), kits de petits d'équipements économes, aides financières majorées, solutions de transports, accompagnements technique ou financier...)*

- Recherche des dispositifs ou des aides pour accompagner financièrement les outils (CEE précarité, soutien du département, SLIME...)
- Sensibilisation et information des acteurs de proximité et intervenants à domicile sur les enjeux, les symptômes de la précarité énergétique, les outils et les parcours d'accompagnement existants.
- Communication et sensibilisation des habitants sur les outils et sur les enjeux sanitaires et sociaux de la précarité énergétique (mauvaise qualité de l'air intérieur, isolement...) et sur les actions d'adaptation aux épisodes de chaleur.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Améliorer la connaissance de l'état des lieux de la précarité énergétique sur le territoire
- Renforcer la coordination des acteurs locaux et de proximité
- Formaliser ou coordonner des outils de prévention, de repérage et d'accompagnement

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S)

CCAS, CDAS, CAF, MSA, aides à domiciles, facteurs, acteurs de la santé, élus, bailleurs sociaux, Services départementaux, ADEME, Mission santé du Pays de Vitré - Porte de Bretagne, Opérateurs Habitat et EIE, Fondation Abbé Pierre, asso Energie des Fées

MOYENS

Humains :
Pôle habitat : mobilisation, coordination
Pôle énergie : recherche d'expériences, financement

Financiers :
A définir selon les outils à développer ou à coordonner (communication, formations, visites, aides spéciales...)

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 : lancement d'un groupe de travail
2022 :
Définition d'une stratégie et des outils
Mobilisation de dispositifs spécifiques
2025 : évaluation

INDICATEURS


Réalisations


- Installation du groupe de travail
- Définition de la stratégie et des outils
- Opérationnalité du dispositif
- Présentation de l'évaluation


Résultats


- Nombre de ménages bénéficiaires FSL
- Indicateurs de caractérisation des situations (locataire, proprio, type de logements...)
- Selon les outils (Nombre de signalements ou sollicitations / de visites à domiciles / d'accompagnement spécifiques / kits distribués...)
- Enquête locale


IMPACTS ATTENDUS


Réduction des émissions de GES 

Maîtrise des consommations énergétiques 

Amélioration de la qualité de l'air 

Production d'énergies renouvelables 

Adaptation au changement climatique 

Lutte contre la précarité énergétique 

E5 - AU SEIN DU PLH, ANIMER UNE PLATEFORME DE L'HABITAT POUR ACCOMPAGNER LA RENOVATION DES LOGEMENTS

ORIENTATIONS

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

SOUTENIR LA RENOVATION DU BATI PUBLIC ET DE L'HABITAT

REDUIRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EN REPERANT ET EN ACCOMPAGNANT LES MENAGES VULNERABLES

CONTEXTE ET ENJEUX

L'habitat représente un enjeu énergétique important pour le territoire. Avec près de 12 000 logements dont 9/10 de résidences principales et de maisons individuelles (88% des résidences principales), le secteur résidentiel consomme 17 % de l'énergie finale consommée sur le territoire. A cela s'ajoute une proportion importante de logements énergivores construits avant 1975. Des résidences parfois occupées par des ménages aux revenus modestes voir très modestes exposés à la précarité énergétique et sensibles à l'évolution des prix de l'énergie.

La rénovation énergétique des logements est également un enjeu majeur d'activité pour le secteur du bâtiment du territoire (plus de 550 Entreprises et 2000 salariés sur le Pays de Vitré – Porte de Bretagne).

Compte tenu des besoins futurs en matière de maintien à domicile et de résorption des situations d'habitat précaire, et plus globalement afin de permettre l'amélioration des conditions d'habitat de certains ménages, des actions spécifiques à destination du parc privé ont été mises en œuvre sur le territoire à travers 2 PLH (2010 -2015 et 2016 -2021) et une action d'accompagnement à la rénovation, permanente depuis 2010, qui a permis la rénovation de près de 1000 logements dont plus de 700 ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique.

Cette politique de rénovation sera poursuivie à travers le Plan Climat et le Plan Local d'Habitat.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Poursuivre l'animation de la plateforme habitat permettant un accueil unique et centralisé au sein du service habitat de Roche aux Fées Communauté pour l'accompagnement des porteurs de projets habitat qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs, locataires et qu'ils aient un projet de rénovation énergétique, d'adaptation, de locatif ou de projet neuf.

A travers un accueil unique et centralisé, la plateforme facilite et fluidifie le parcours de rénovation et met en relation efficacement le porteur de projet avec le bon interlocuteur spécialisé (opérateur ANAH, conseiller Espace Info Energie, conseiller ADIL, architecte conseil...)

En matière de conseil en énergie, Roche aux Fées Communauté s'appuie sur le service Espace Info Energie (EI) partagé avec Vitré Communauté à hauteur 0.25 ETP. A l'échéance, fin 2020, du partenariat entre les deux collectivités sur ce service, après une phase de montée en compétence, il est prévu que le service habitat intègre les missions EIE dans ses activités dans une logique de réduction du nombre d'interlocuteurs pour les ménages.

Outre l'énergie, le conseil et l'accompagnement technique intégreront des enjeux particuliers tels que la qualité de l'air intérieur (ventilation, mobilier, peintures, produits), les matériaux biosourcés et l'adaptation au changement climatique.

L'animation de la plateforme fera également le lien avec la mobilisation des professionnels du bâtiments (fiche action E.3) pour améliorer les aspects qualitatifs : rédaction de devis, qualité des travaux, information des habitants.

Aides locales :

En complément des aides de l'ANAH, Roche aux Fées Communauté apporte des aides spécifiques pour les travaux de rénovations des propriétaires occupants (en centre bourg)

- Une aide au maintien à domicile pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou en situation de handicap : 30 à 50% du montant HT des travaux plafonné à 5 000 €

- Une aide aux travaux d'économie d'énergie
 - Pour les ménages éligibles aux aides de l'Anah : 2100 € pour un gain énergétique d'au moins 40%
 - Pour les ménages non éligibles aux aides de l'Anah : 30% du montant HT des travaux, plafonné à 15 000 €, pour un gain énergétique d'au moins 40%, 30% du montant HT des travaux, plafonné à 25 000 €, pour un gain énergétique d'au moins 60%.

Pour les propriétaires bailleurs, Roche aux Fées Cté apporte une aide de 20% sur un plafond de travaux de 52 000 € pour un gain énergétique d'au moins 60 %.

129 logements ont bénéficié de ces aides entre 2016 et 2018.

Des aides sont également apportées aux bailleurs sociaux pour la rénovation des logements HLM.
64 logements en ont bénéficié entre 2016 et 2018.

Dans le cadre de la seconde partie du PLH, il est envisagé de renforcer les exigences de performances énergétiques et d'ouvrir les aides aux logements en campagnes.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Rénovation énergétique de 180 logements / an dont :
 - ⇒ 60 / an accompagnés dans le cadre de la plateforme
 - ⇒ 60 / an dans le cadre des seuls éco-ptz
 - ⇒ 60 / an dans le cadre du seul crédit d'impôt
- Faire progresser la qualité des rénovations en renforçant les exigences de performances pour l'octroi des aides locales en visant la disparition des logements classés F et G du DPE.
- Renforcer l'information et le conseil pour améliorer la qualité de l'air intérieur des logements et promouvoir les matériaux biosourcés ayant un plus faible impact carbone

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

ADEME Bretagne, Région Bretagne
 Opérateur Habitat, ADIL, Espace Info Energie
 Conseil départemental, architecte conseil

MOYENS

Humains : 2 personnes dédiés au sein du service habitat à hauteur de 1,5 ETP (à confirmer) + 1 personne de l'EIE à hauteur de 0,25 ETP pour l'accueil, l'orientation, le conseil et le suivi.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2019 – 2021 : seconde partie du PLH
 2021 : réflexion sur les suites à donner aux dispositifs

Financiers :

Animation du dispositif (convention ADIL, EIE, CCAS, communication, outils web) : 18 000 €/an

Aides locales aux travaux

Rénovation PO-PB : 120 000 €/an

Rénovation bailleurs : 70 000 €/an

INDICATEURS

Réalisations

Résultats

- Nombre et type de logements rénovés
- Classes énergétiques avant et après travaux
- Gains énergétiques après travaux
- Gains GES après travaux
- Montants de travaux et montants d'aides
- Type de travaux réalisés

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍
Lutte contre la précarité énergétique	👍👍👍
Adaptation au changement climatique	👍

E6 - DEPLOYER UN PROJET EXPERIMENTAL SMART-CITY DE SUIVI ET PILOTAGE DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DE BATIMENTS PUBLICS

ORIENTATIONS

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

SOUTENIR LA RENOVATION DU BATI PUBLIC ET DE L'HABITAT

CONTEXTE ET ENJEUX

En tant qu'acteurs de proximité, les communes et leurs groupements ont la responsabilité de mettre en place des actions diversifiées dans le cadre d'une politique territoriale énergie/climat : optimisation de la gestion énergétique, réalisation d'audits, réhabilitation des bâtiments publics, réduction de la consommation des véhicules et développement des véhicules propres, optimisation de l'éclairage public, développement des énergies renouvelables...

Le budget énergie des 16 communes est estimé de l'ordre d'1 million € (environ 37 €/habitant) (source CEP 2010-2018). Les bâtiments publics (écoles, mairies, salles polyvalentes, salles de sport, bâtiments d'accueil...) représentent plus d'une centaine de sites pour près de 100 000 m² sur le territoire du Pays de la Roche aux Fées.

C'est un poste qu'il est possible de réduire en consacrant des moyens à sa bonne gestion via un suivi régulier des consommations et un pilotage réactif des installations en fonction des usages et en cas de dysfonctionnement technique ou humain. Cependant, les communes, notamment les plus petites, ne disposent pas forcément des moyens humains et des compétences techniques pour assurer un suivi précis des consommations de fluides, des différents abonnements ou contrats de fournitures d'énergie.

Le développement massif de l'internet des objets et des capacités réseaux (4G, 5G, fibres) offre des opportunités de suivi et pilotage en temps réels des équipements de consommations de fluides (eau et énergies) des installations et bâtiments publics. De plus en plus de communes expérimente des solutions de ce type autour de projets de « smart city » afin d'être plus réactives, efficaces en moyens humains et en ressources (énergie, eau et finances)

Cependant, le déploiement d'une Smart city suppose un travail important d'évaluation préalable et de préparation. L'action a pour finalité d'évaluer en premier lieu, sur une commune ou des sites pilotes, la pertinence d'un tel projet et les conditions de déploiement et dans un second temps de le déployer le cas échéant.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Evaluer et préparer

Réaliser un retour d'expérience(s), créer une culture de commune (formation, visites de communes équipées, conférences, échanges...) autour d'un groupe de travail

Mobiliser des partenaires d'accompagnement et affiner les contraintes/opportunités/objectifs.

Rechercher des cadres institutionnels et des dispositifs financiers d'accompagnement

Définir le périmètre d'expérimentation, les besoins d'accompagnement, la méthode

Rechercher des partenaires apporteurs de solutions (matériels, logiciels...)

Définir un budget de déploiement, de maintenance, de suivi et de formation

Déployer

Installer les équipements, former et accompagner les agents impliqués, suivi et piloter les consommations, évaluer et valoriser l'expérimentation dans les autres communes

S'appuyer sur les retours d'informations des capteurs pour phaser les interventions de maîtrise de l'énergie en priorisant les actions sans ou à faible investissement (dites "sans regret") avant une éventuelle phase travaux.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Evaluation la pertinence des solutions technologiques Smart city pour le suivi et le pilotage des consommations d'énergie.
- Améliorer le suivi et réduire les consommations d'énergie

MAITRE D'OUVRAGE

Roche aux Fées Communauté
Commune(s) volontaire(s)

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

ADEME Bretagne, Région Bretagne
Réseau CEP Breton
Acteurs et clusters du numérique en Bretagne
Réseau SMILE

MOYENS

Humains :
Pôle numérique : pilotage et coordination
Pôle énergie : accompagnement et recherche
d'expériences, financement, partenaires
Pôle technique : lien avec le conseil en énergie
partagé

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

A partir de 2022

Financiers :
A déterminer selon le périmètre
d'expérimentation

INDICATEURS





Réalisations

- *Constitution et lancement du groupe de travail*
- *Présentation d'un projet défini*
- *Déploiement des équipements*
- *Présentation d'un premier bilan*

Résultats

- *Nombres de communes ou de sites intégrés*
- *Type et nombre de points de suivi*
- *Bilans de consommation*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 
Maîtrise des consommations énergétiques 
Amélioration de la qualité de l'air 
Production d'énergies renouvelables 

E7 - ACCOMPAGNER LA PROGRAMMATION DE LA RENOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX

ORIENTATIONS

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

SOUTENIR LA RENOVATION DU BATI PUBLIC ET DE L'HABITAT
LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Les communes de Roche aux Fées Communauté et leurs centres communaux d'actions sociales (CCAS) sont propriétaires et gestionnaires de logements sociaux. Sur le territoire, on compte près de 140 logements communaux. Ces logements s'ajoutent au plus de 500 logements sociaux gérés par les différents bailleurs sociaux présents sur le territoire.

En tant que bailleur social, les communes comme les bailleurs doivent concourir à réduire la précarité énergétique de leur locataire dans leur parc social en rénovant leurs logements pour les amener à des standards de performance et de confort cohérents avec les objectifs de transition énergétique.

Depuis le premier Plan Local de l'Habitat en 2010, une dynamique a été enclenchée au niveau des bailleurs sociaux. Sur la période 2010 – 2018, 156 logements sociaux ont bénéficiés d'une rénovation accompagnée par Roche aux Fées Communauté dont 150 logements de bailleurs sociaux.

La dynamique de rénovation du parc communal est plus difficile à enclencher de façon massive en raison d'arbitrages financiers au plus juste, des complexités techniques, financières, incertitudes sur les bénéfices réels, difficulté à enclencher les premières actions.

A travers un diagnostic collectif et une évaluation globale des travaux nécessaires, la finalité de l'action est d'apporter aux communes une meilleure visibilité pour programmer les travaux dans le temps. La mutualisation doit également faciliter la recherche de financements. La programmation et le groupement de projets doit permettre une meilleure optimisation des travaux.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Phase 1 : réalisation d'un état des lieux synthétique des logements communaux (nombre, âge, historique, occupation, type de chauffage...)

Phase 2 : programmation d'une phase de diagnostics priorités selon les situations sur le terrain

Première sensibilisation des locataires à la maîtrise de l'énergie et évaluation des factures énergétiques.

Phase 3 : définition des priorités d'interventions et construction de scénarios de travaux et d'investissements, identification des marges de manœuvre financières. Les travaux pourront concerner l'amélioration de l'enveloppe et du renouvellement d'air, le remplacement de chaudières fiou, l'installation d'énergies renouvelables...

Phase 4 : construction d'un programme travaux cadencé dans le temps via un plan d'action de long terme et recherche d'opportunités de montage-juridico financier.

Construction d'un dispositif d'accompagnement des locataires dans la prise en charge de leur logement rénové, sur les éco-gestes afin de maîtriser l'effet rebond.

Phase 5 : réalisation du plan de rénovation accompagné par le conseil en énergie partagé (action E.1)

Phase 6 : accompagnement des locataires occupants et réalisation d'un suivi conso/factures sur 3 années post-travaux.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Définir le potentiel de rénovation des logements communaux
- Définir un horizon temporel réaliste d'une rénovation de tous les logements communaux
- Atteindre au moins 50 % de logements communaux rénovés d'ici 2025 et 100 % d'ici 2030 (10 à 15 /an)
- Mieux connaître la facture énergétique des locataires ; les situations de précarité énergétique et se fixer un objectif de réduction de ces situations

- Maîtriser l'effet rebond par un accompagnement post-travaux des locataires
- Améliorer le confort et la santé des occupants

MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)
Roche aux Fées Communauté Communes, CCAS	ADEME Bretagne, Région Bretagne Association Energie des Fées Caisse des dépôts

MOYENS	CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE
Humains : mobilisation transversale des services techniques, énergie et habitat	Dès 2020 - 2025

- Financiers (pour 100 logements sur 6 ans)
- Diagnostics : 50 000 € Ht
 - Programmation opérationnelle : 20 000 € Ht
 - Accompagnement : 60 000 € Ht

Aides financières mobilisables : ADEME, Région, CEE précarité...

INDICATEURS	
Réalisations	Résultats
- <i>Lancement de l'étude globale</i>	- <i>Nombre de diagnostic énergétiques réalisés</i>
- <i>Rendu des diagnostics</i>	- <i>Nombre de logements rénovés</i>
- <i>Présentation de la programmation</i>	- <i>Economies d'énergies et de GES</i>
- <i>Lancement des premières réalisations</i>	- <i>Gains sur la facture énergétique</i>

IMPACTS ATTENDUS	
Réduction des émissions de GES	👍👍
Maîtrise des consommations énergétiques	👍👍👍
Amélioration de la qualité de l'air	👍👍
Production d'énergies renouvelables	👍
Adaptation au changement climatique	👍
Lutte contre la précarité énergétique	👍👍👍

E8 - ANIMER UNE OPERATION TRAK O WATT DE MAITRISE DES CONSOMMATIONS D'ELECTRICITE

ORIENTATION

DIMINUER ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

REDUIRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EN REPERANT ET EN ACCOMPAGNANT LES MENAGES VULNERABLES
AMPLIFIER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET DE L'HABITAT

CONTEXTE ET ENJEUX

La Bretagne est confrontée à un problème d'approvisionnement électrique depuis des années. Seulement 13 % de sa consommation est produite localement. Et Aujourd'hui, l'électricité spécifique (multimédia, électroménager...) représente 18,5 % des consommations d'énergie d'une maison et ne cesse d'augmenter d'année en année. Trak O' Watts a été imaginée et conçue pour répondre à un des objectifs du Pacte électrique breton : diviser par 2, puis par 3 la croissance de cette consommation. Parallèlement, de plus en plus de ménages sont confrontés à la précarité énergétique du fait des augmentations régulières du coût des énergies Sur un territoire comme la Roche aux Fées, marqué par des revenus relativement faibles, on estime à environ 1300 (sur 10 370), le nombre de ménages en précarité énergétique.

Localement, en complémentarité avec la rénovation de l'habitat (fiche action E.5) et en lien avec l'Espace Info Energie, l'association l'Energie des Fées s'est saisie de cette opération en 2013 pour accompagner des groupes de familles vers plus de sobriété électrique Depuis 2018, un partenariat s'est engagé avec le CDAS de Janzé pour accompagner des familles sensibles à la précarité énergétique.

La dernière opération Track O'Watts sur le territoire touchait un public socialement mixte, avec des familles orientées par le CDAS. Lors de cette opération, le CDAS a rencontré des difficultés à orienter du public du fait de la méconnaissance de l'opération et des outils de mesure utilisés. Les orientations par les travailleurs sociaux du CDAS n'ont pas été nombreuses. Cette thématique n'est pas souvent abordée pour un public non averti et peut paraître lointaine et contraignante.

Le changement de comportement et la mise en place de nouveaux gestes peuvent amener de la réticence. Pour certains travailleurs sociaux, il était difficile de présenter le projet du fait de la méconnaissance de l'action et du gain financier réel pouvant être apporté à la famille volontaire.

Aussi une opération Trak O Watts tournée vers les professionnels de l'action sociale aura lieu à l'automne 2019 avec pour objectif de déployer ces actions dès début 2020 auprès de publics fragiles et parfois en précarité énergétique. Cette expérimentation sera l'occasion d'ajuster les outils en direction des publics spécifiques.

Cette opération pourra comporter un volet d'information et de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Sensibilisation des acteurs sociaux à la précarité énergétique
- Déploiement d'une opération d'accompagnement Trak O Watt auprès de 15 à 20 familles
- Sensibilisation et information collective sur les consommations d'énergie
- Réalisation d'un bilan initiale des consommations par famille
- Conseils personnalisés et installation de petits équipements de comptage
- Choix de gestes économes à mettre en place par les familles
- Bilan et restitution des économies réalisées

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Accompagner chaque année une quinzaine de familles
- Réduire les consommations d'électricité spécifique de 15 % en moyenne par ménage
- Réduire la facture énergétique de public en précarité ou vulnérabilité énergétique

MAÎTRE D'OUVRAGE(S)

Association l'énergie des Fées

PARTENAIRE(S)

Roche aux Fées communauté
 CDAS de Janzé
 Espace Info Energie
 Alec du Pays de Rennes

MOYENS

Humains : Chargé-e de mission TEPOS
 Suivi et coordination

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2020 - 2025

Financiers :
 Subvention à l'association

INDICATEURS










Réalizations

- Formation des acteurs sociaux
- Lancement de l'opération

Résultats

- *Nombre familles mobilisées*
- *Situations de précarité repérées*
- *Économies d'énergies*

IMPACTS ATTENDUS

- Réduction des émissions de GES 
- Maîtrise des consommations énergétiques   
- Amélioration de la qualité de l'air  
- Lutte contre la précarité énergétique   

FI - METTRE EN ŒUVRE UN PROJET TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES

ORIENTATION

ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS VERS UNE DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

REDUIRE LES BIO-DECHETS A LA SOURCE
MAXIMISER LE TAUX DE RECYCLAGE DES DECHETS
FAVORISER L'EVITEMENT ET LE RE-EMPLOI
DEVELOPPER LA VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS ULTIMES

CONTEXTE ET ENJEUX

En France, le secteur des déchets est à l'origine de 4% des émissions de GES et ce, sans prise en compte des émissions liées au traitement des déchets ainsi qu'à leur transport. La mise en décharge représente par exemple en France 16% des émissions de méthane. La gestion des déchets représente également un coût important pour les collectivités La LTECV fixe comme objectifs pour 2025 la réduction de 50% des déchets mis en décharge par rapport à 2010, la réduction de 50% du gaspillage alimentaire et l'orientation de 65% en poids des déchets non dangereux non inertes vers des filières de valorisation matière.

Roche aux Fées Communauté a transféré la compétence de collecte et de gestion au SMICTOM du Sud-Est. Le SMICTOM est tenu d'élaborer un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Ce programme est une condition essentielle à la mise en œuvre d'une démarche territoriale d'économie circulaire. Il s'agit de mettre en œuvre, par les acteurs d'un territoire donné, un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic. Le PLPDMA permet ainsi de :

- Territorialiser et de préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets
- Définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Après un premier programme Zéro Déchets Zéro Gaspi (Fiches actions F.2) qui a permis d'installer les premières actions, le SMICTOM souhaite poursuivre et amplifier son action en répondant à l'appel à projet ADEME « Territoires Economies en Ressources ». Il s'agit notamment de renforcer la cohérence avec le Plan climat et l'objectif Territoire à Energie Positive. Il sera nécessaire d'avoir une approche spécifique « ressources » pour concourir à la fois :

- A une utilisation raisonnée des ressources disponibles ;
- A un taux de valorisation optimal ;
- A une meilleure coordination des acteurs du territoire sur l'utilisation et la gestion de cette ressource.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Recrutement d'un chargé de mission « réemploi et réduction des déchets »
- Réalisation du diagnostic territorial préalable
- Formalisation de la réponse à l'appel à projet
- Construction d'une stratégie et d'un plan d'actions
- Mise en œuvre et suivi-évaluation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Renforcer la cohérence avec les politiques énergies-climat-économie
- Renforcer la mobilisation des acteurs associatifs
- Répondre aux objectifs nationaux :
 - Réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020
 - Recyclage de 55% des déchets non dangereux en 2020 – 65% en 2025
 - Valorisation de 70% des déchets du BTP à l'horizon 2020
 - Réduction de 50% à l'horizon 2025 des quantités de déchets mis en décharge

MAITRE(S) D'OUVRAGE

SMICTOM du Sud Est Ille et Vilaine

PARTENAIRE(S)

Roche aux Fées Communauté, Vitré Communauté, Châteaugiron Communauté, ADEME, Associations locales (Repair Café), acteurs économiques

MOYENS

Humains :
Chargé-e de mission TEPOS
Coordination et suivi avec le SMICTOM

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2019 : recrutement et diagnostic
2020 : résultats de l'appel à projet
2020 – 2024 : plan d'actions

Financiers :

INDICATEURS

Réalisations

- Recrutement
- Dépôt d'un dossier à l'appel à projet
- Lancement du programme d'actions
- Copil de suivi

Résultats

- *A définir selon le programme d'actions*

IMPACTS ATTENDUS

Réduction des émissions de GES 🍌🍌
Maîtrise des consommations énergétiques 🍌
Economie de ressources 🍌🍌🍌
Production d'énergies renouvelables 🍌
Adaptation au changement climatique 🍌

F2 – ACTIONS DU PROGRAMME ZERO DECHETS ZERO GASPI DU SMICTOM DU SUD-EST

ORIENTATION

ORIENTER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS VERS UNE DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

REDUIRE LES BIO-DECHETS A LA SOURCE
FAVORISER LE RE-EMPLOI ET L'ÉVITEMENT DES DECHETS
MAXIMISER LE TAUX DE RECYCLAGES DES DECHETS
FAVORISER LA VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS

CONTEXTE ET ENJEUX

Afin de répondre aux objectifs de la Loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte, le territoire du SMICTOM s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'actions sur trois ans pour limiter ses impacts écologiques.

Labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en janvier 2016, les élus ont proposé d'orienter les actions sur les thématiques suivantes :

Thème 1 – Réduction des bio-déchets à la source,

Thème 2 – Favoriser le réemploi, la réutilisation et l'évitement du déchet,

Thème 3 – Extraire les déchets recyclables encore présentes dans les ordures ménagères

Thème 4 – Favoriser la valorisation énergétique des déchets ultimes publics et privés

A partir de ces thèmes, le SMICTOM s'est fixé de respecter la hiérarchie des modes de traitement : privilégier le réemploi et la réutilisation, augmenter le tonnage des déchets recyclés, promouvoir la valorisation énergétique et baisser considérablement la part des déchets vers l'enfouissement (ci-après l'évolution de ces objectifs).

Un programme de 22 actions a été mise en œuvre de 2016 à 2019.

L'ensemble de ces projets ont impulsé une dynamique territoriale riche puisqu'aujourd'hui, ce sont plusieurs centaines d'acteurs impliqués aux côtés du Syndicat : environ 85 acteurs économiques adhérents à la collecte de papiers bureautiques, trois clubs d'entreprises mobilisés, plus de 200 professionnels participants à la collecte de cartons, une trentaine d'associations de parents d'élèves avec la collecte de papiers dans les écoles, deux associations locales investies dans les projets de compostage partagé, une douzaine d'établissements scolaires et de santé engagés à réduire le gaspillage alimentaire et à valoriser les biodéchets, presque un millier d'usagers qui chaque année se mettent au compostage.

Ces projets se poursuivront à l'issue du programme à travers une candidature à l'appel à projet Territoire Econome en Ressource (fiche F2) pour construire un programme d'actions ambitieux avec l'ensemble des communautés de communes et les acteurs économiques du territoire.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'ensemble des actions mises en œuvre dans le programme d'actions Zéro Déchets Zéro Gaspi est présenté dans un document annexé au programme d'actions du PCAET de Roche aux Fées Communauté sous la référence : [Actions_ZéroDéchetZéroGaspi.pdf](#)